



VILLE DE
LAMBERSART

CCAS DE LAMBERSART

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX 2021



Sommaire

Préambule	page 3
Présentation de la ville.....	page 7
1 – Le quotidien des habitants	page 23
➤ Retour des ateliers et synthèse	page 48
2 – La santé	page 55
➤ Retour des ateliers et synthèse	page 63
3 – Le logement	page 67
➤ Retour des ateliers et synthèse	page 79
4 – Vie collective « Vivre ensemble »	page 84
➤ Retour des ateliers et synthèse	page 92
Annexes et glossaire	page 86

Préambule

La loi impose au CCAS de réaliser une analyse des besoins sociaux dans la première année civile qui suit le renouvellement du conseil municipal.

Le décret 2016-824 du 21 juin 2016 a modifié l'article R. 123-1 du Code de l'action sociale et des familles en précisant le contenu et la périodicité de cette analyse.

Le CCAS de Lambersart, au delà de cette obligation, a entrepris cette démarche de l'ABS comme relevant d'une nécessité, alors que la crise sanitaire reste au cœur de l'actualité depuis bientôt deux années, et que cette crise est lourde pour beaucoup dans tout ce qu'elle emporte de déstabilisations.

L'analyse des besoins sociaux est un outil qui permet d'évaluer, de faire un état des lieux social de la Commune. C'est évidemment une excellente opportunité en début de mandat.

Il est en effet bénéfique d'effectuer une sorte d'arrêt sur images :

Comment les Lambersartois, vivent-ils ? et corollaire, quels manques se manifestent en terme de présences au quotidien, de services collectifs et individuels sur bien des sujets : le logement, les modes de gardes pour les enfants, les transports, la présence auprès des seniors, aux personnes en situation de handicap et aux personnes qui les assistent, aux plus démunis, la prévention relative à la santé etc... la liste est longue et les domaines de l'ABS sont vastes et les combinaisons de sujets multiples.

L'analyse des besoins sociaux permet d'orienter l'action du CCAS et l'action municipale en cohérence des manques, des attentes et des besoins exprimés.

L'analyse des besoins sociaux permet au final de mesurer la qualité du lien social dans une Commune ; de regarder si le bien-être de ses habitants, leur permet et leur donne envie d'agir collectivement.



Cette analyse a voulu aborder les sujets de l'action quotidienne du CCAS, bien sûr :

- l'aide aux personnes en précarité et la lutte contre l'exclusion ;
- la présence auprès des seniors pour les services du quotidien, une vigilance à l'égard des personnes isolées, vulnérables ;
- un travail à l'égard des personnes en situation de handicap et une attention particulière à l'accessibilité, qui doit être un souci constant ;
- la santé et tout ce qui contribue à sa préservation à commencer par la prévention ;
- Un accueil de qualité pour les petits et une écoute des familles.

Le CCAS de Lambersart a souhaité mener cette ABS en posant un point de référence, une sorte de fil conducteur à travers la définition de la Santé telle que posée par l'OMS :

« Un état complet de bien-être, physique mental et social ».

Chaque élément de cette définition constituant un point de vigilance particulier.

L'analyse des besoins sociaux est une étude socio démographique et territoriale, par le biais de données statistiques, qui baliseront la présente analyse.

..Elle est aussi et surtout une écoute de ce qu'est la vie quotidienne des habitants.

« Écoute » a été le maître mot au travers de la démarche menée

Tout d'abord au travers d'un questionnaire (Annexe) que l'ensemble des habitants ont été invités à renseigner en diverses rubriques reprenant les priorités énoncées plus avant.



Ce questionnaire a été l'occasion d'une démarche de démocratie participative. À ce titre divers événements ont eu lieu pour promouvoir l'intérêt (Présence auprès des associations, à l'occasion des marchés hebdomadaires, auprès des écoles, et également dans les établissements pour seniors...

Divers événements autour de ce questionnaire à l'occasion « des villages ABS » de fin avril à mi-juin 2021, ont eu lieu.

Ce questionnaire a été finalement complété par près de 800 foyers de notre Commune. Les enseignements apportés par les réponses figureront au fil des thèmes abordés dans la présente analyse.

Une autre étape d'écoute a été l'organisation d'ateliers en septembre 2021 auxquels ont été invités des habitants de Lambersart, et les partenaires institutionnels et associatifs du CCAS. Lors de ces ateliers quatre questions ont été posées :

1. Améliorer son quotidien (insertion sociale) : Qu'est-ce qui facilite mon quotidien ? De quoi ai-je besoin pour me sentir bien ? Qu'est-ce qui peut m'y aider dans ma ville ?
2. Habitat : Comment puis-je avoir accès à un logement ? De quoi ai-je besoin pour m'y sentir bien ? Qu'est-ce qui peut m'y aider dans ma ville ?
3. Qu'est-ce qui me permet d'être et/ou de me sentir en bonne santé ? Qu'est-ce qui peut m'y aider dans ma ville ?
4. Agir ensemble (faire société) : de quoi ai-je besoin pour être en lien avec les autres, de quoi ai-je besoin pour avoir une place dans ma Ville ?

La synthèse de ces ateliers a eu lieu lors de la Journée Mondiale du Refus de la Misère à laquelle le CCAS de Lambersart participe annuellement en donnant la parole aux habitants.

Ces rencontres se sont révélées riches de témoignages et d'enseignements pour étayer cette analyse.

Exercice de démocratie participative, mais également occasion de rencontres et d'échanges entre partenaires permettant de susciter des idées de projets collectifs.



Cette démarche est relatée ici ; sa présentation est complétée pour chaque thème abordé , d'un certain nombre de données statistiques, permettant de synthétiser une situation à un moment donné ; les chiffres sont importants, néanmoins, il faut garder à l'esprit l'essentiel : la prise en considération des vies et des parcours des habitants.

Cette analyse a pu aboutir grâce à la participation des Lambersartois, à l'investissement remarquable des personnels du CCAS, de ses administrateurs, des partenaires institutionnels et associatifs du CCAS, et des services municipaux (participation, communication, mission habitat, service informatique,...). Que chacun en soit très chaleureusement remercié.

L'Analyse ne se termine pas à la dernière page de ce document. Elle reste, par principe, une démarche ouverte, qui se poursuivra, au cours des prochaines années, prioritairement par une action sans relâche tendant à répondre aux besoins exprimés, mais aussi encore par l'écoute, et par un approfondissement de sujets, mis en exergue au cours de ces derniers mois, au travers de groupes de travail.

Cette démarche permet enfin de prendre conscience, si cela était nécessaire, que le CCAS doit être le coordinateur du lien social dans la Commune .



Présentation de la ville de Lambersart



Les statistiques présentées sont issues du recensement de la population réalisé par l'INSEE.

Les résultats les plus récents sont millésimés 2018 et sont fondés sur les enquêtes annuelles de recensement de 2016 à 2020.

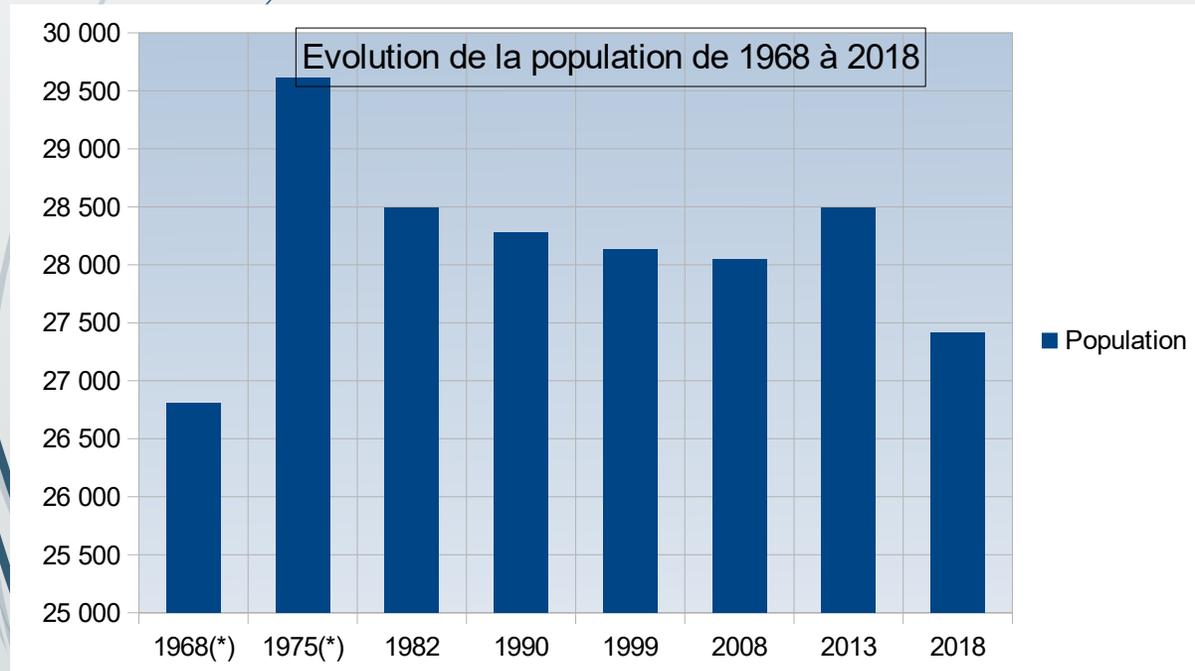
Pour des raisons méthodologiques, l'INSEE recommande d'utiliser les indicateurs pour un suivi des tendances à moyen terme (5 ans) et non sur une évolution annuelle.

Evolution de la population

Population depuis 1968

Population en historique depuis 1968								
	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Population	26 808	29 614	28 494	28 275	28 131	28 047	28 491	27 415

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2008 au RP2018 exploitations principales.



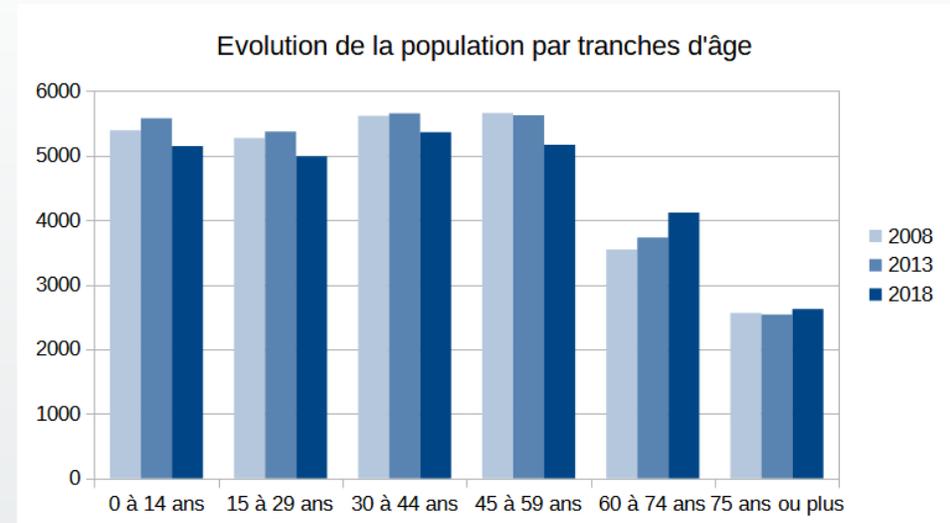
Depuis 1975, la population de Lambersart a tendance à baisser même si la baisse n'est pas continue.

Elle est de 27 415 en 2018.

Population par grandes tranches d'âges

	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	28 047	100	28 491	100	27 415	100
0 à 14 ans	5 393	19,2	5 577	19,6	5 149	18,8
15 à 29 ans	5 272	18,8	5 370	18,8	4 988	18,2
30 à 44 ans	5 617	20	5 653	19,8	5 365	19,6
45 à 59 ans	5 657	20,2	5 624	19,7	5 168	18,9
60 à 74 ans	3 546	12,6	3 729	13,1	4 119	15
75 ans ou plus	2 562	9,1	2 538	8,9	2 625	9,6

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021.



La population de moins de 60 ans (surtout les 0-14 ans sur la dernière période) diminue, la population de plus de 60 ans augmente de façon significative ; donc un relatif vieillissement de la population . Cela a un impact sur la nature des besoins des Lambersartois.

Population par sexe et âge en 2018

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	12 815	100	14 600	100
0 à 14 ans	2 627	20,5	2 522	17,3
15 à 29 ans	2 481	19,4	2 507	17,2
30 à 44 ans	2 520	19,7	2 845	19,5
45 à 59 ans	2 473	19,3	2 696	18,5
60 à 74 ans	1 774	13,8	2 346	16,1
75 à 89 ans	832	6,5	1 419	9,7
90 ans ou plus	108	0,8	266	1,8
0 à 19 ans	3 555	27,7	3 424	23,5
20 à 64 ans	7 192	56,1	7 981	54,7
65 ans ou plus	2 068	16,1	3 195	21,9

Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021.

En 2018, il y a 46,75 % d'hommes et 53,25 % de femmes.

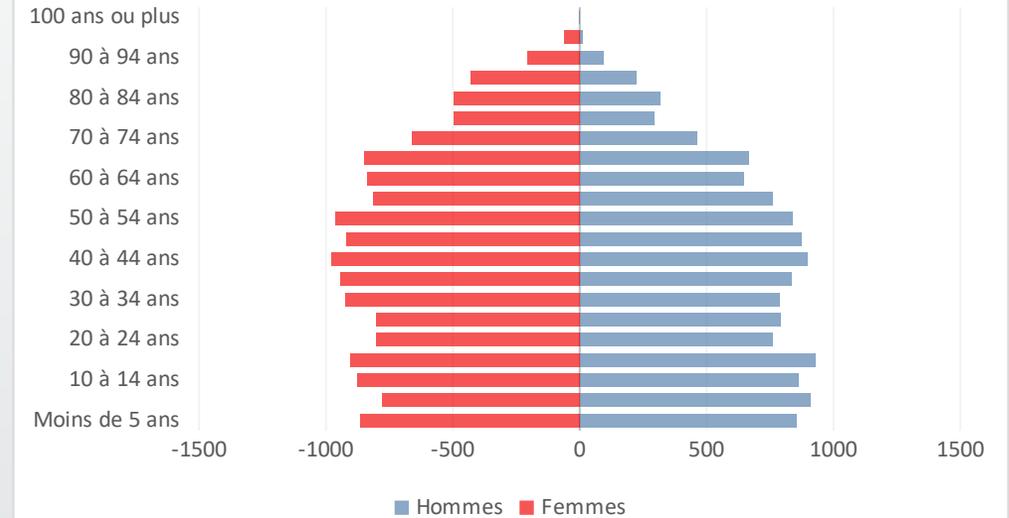
Les garçons de 0 à 14 ans sont plus nombreux que les filles.

La tendance s'inverse à partir de la tranche d'âge 15 à 29 ans.

Plus la population vieillit, plus les femmes sont nombreuses par rapport aux hommes.

Notons que la part des 65 ans ou plus est légèrement inférieure à 20 %, proche de la moyenne nationale.

Pyramide des âges



Population par Iris

Libellé de l'IRIS	Population en 2018
Cessoie	1 309
Pacot Vandracq	2 426
Rue de lille	2 023
Braille-Verghelles-Cité familiale	2 006
Briqueterie	1 481
Conquérants	2 131
Châteaux-Carnoy	2 206
Bourg	3 923
Canon d'Or	2 636
Champs de Courses-Delecaux	1 680
Canteleu-Ampère	3 475
Canteleu-Colysée	2 118

Source(s) : Insee, Recensements de la population.

L'INSEE découpe les Communes en iris, des quartiers dont la population est d'environ 2 000 habitants.

Cela permet d'avoir des statistiques infracommunales.

Lambersart est découpé en 12 iris.

Composition des ménages

Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages					Population des ménages			
	2008	%	2013	%	2018	%	2008	2013	2018
Ensemble	12 097	100	12 421	100	1 2425	100	27 791	28 324	27 200
Ménages d'une personne	4 256	35,2	4 446	35,8	4 772	38,4	4 256	4 446	4 772
Hommes seuls	1 447	12	1 575	12,7	1 743	14	1 447	1 575	1 743
Femmes seules	2 809	23,2	2 871	23,1	3 028	24,4	2 809	2 871	3 028
Autres ménages sans famille	314	2,6	269	2,2	200	1,6	774	629	475
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	7 527	62,2	7 706	62	7 453	60	22 761	23 249	21 953
Un couple sans enfant	2 957	24,4	2 951	23,8	2 976	24	6 017	5 997	6 016
Un couple avec enfant(s)	3 473	28,7	3 448	27,8	3 201	25,8	13 813	13 814	12 553
Une famille monoparentale	1 097	9,1	1 307	10,5	1 275	10,3	2 930	3 438	3 384

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2021.

Un ménage au sens du recensement désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale.

Le nombre de ménages d'une personne augmente sur la période. Il s'agit dans 63 % des cas de femmes seules.

Le nombre de couples avec enfant(s) diminue, ce qui semble compatible avec la proportion de plus de 60 ans qui augmente.

Le nombre de familles monoparentales a augmenté entre 2008 et 2013. Il se stabilise entre 2013 et 2018.

Type d'activité

Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et type d'activité en 2018

Âge regroupé - Sexe : Ensemble

	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Retraités ou préretraités	Élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés	Femmes ou hommes au foyer	Autres inactifs	Ensemble
15 à 19 ans	85	77	0	1595	5	68	1 830
20 à 24 ans	705	225	0	581	11	42	1 564
25 à 39 ans	4 241	510	3	68	110	153	5 084
40 à 54 ans	4 748	341	18	0	176	187	5 470
55 à 64 ans	1 732	170	882	0	103	167	3 054
65 ans ou plus	130	8	4 947	0	139	39	5 263
Ensemble	11 640	1 331	5 851	2 244	544	657	22 266

Source : Insee, RP2018 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2021.

Plus de la moitié de la population (52,28%) de plus de 15 ans est actif avec un emploi, 26,28 % sont retraités ou préretraités et 10,08 % sont étudiants ou stagiaires.

Par rapport aux chiffres de la France métropolitaine, Lambersart a un peu plus d'actifs ayant un emploi et d'étudiants.

Catégories socio-professionnelles

Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle en 2018

Âge regroupé - Sexe : Ensemble

	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres personnes sans activité professionnelle	Ensemble
15 à 19 ans	3	3	0	13	54	39	0	1714	1 825
20 à 24 ans	5	18	89	282	327	134	0	710	1 564
25 à 39 ans	12	151	1 715	1 492	889	445	3	377	5 084
40 à 54 ans	1	339	1 934	1 484	936	385	18	372	5 470
55 à 64 ans	0	107	716	495	386	194	879	268	3 044
65 ans ou plus	0	26	58	17	23	15	4 870	267	5 275
Ensemble	21	643	4 512	3 783	2 615	1 211	5 770	3 707	22 262

Source : Insee, RP2018 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2021.

Le nombre de cadres et de professions intellectuelles supérieures est très important à Lambersart (20,27 % des plus de 15 ans), le nombre d'ouvriers est très faible (5,44 % des plus de 15 ans)

Si on compare avec la France métropolitaine, on peut noter qu'il y a plus de cadres et professions intellectuelles supérieures (9,6 % France), moins d'employés, d'ouvriers et un peu moins de retraités.

Conditions d'emploi

Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2018

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	5 773	100	5 867	100
Salariés	4 786	82,9	5 262	89,7
Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée	4 148	71,9	4 574	78
Contrats à durée déterminée	396	6,9	533	9,1
Intérim	54	0,9	28	0,5
Emplois aidés	36	0,6	51	0,9
Apprentissage - Stage	151	2,6	76	1,3
Non-Salariés	986	17,1	605	10,3
Indépendants	459	8	406	6,9
Employeurs	526	9,1	194	3,3
Aides familiaux	1	0	5	0,1

Parmi la population de plus de 15 ans ayant un emploi, il y a beaucoup de salariés (86%) en particulier chez les femmes et parmi elles une grande majorité de CDI ou fonctionnaires.

Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021.

Chômage

- LAMBERSART

Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

	2008	2013	2018
Nombre de chômeurs	1 288	1 609	1 323
Taux de chômage en %	9,9	12	10,3
Taux de chômage des hommes en %	10	12,6	10,2
Taux de chômage des femmes en %	9,7	11,4	10,4
Part des femmes parmi les chômeurs en %	48,6	47,7	50,9

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021.

- MEL

Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

	2008	2013	2018
Nombre de chômeurs	75 739	89 136	88 245
Taux de chômage en %	14,5	16,5	16,2
Taux de chômage des hommes en %	14,9	17,1	16,5
Taux de chômage des femmes en %	14,1	15,8	15,8
Part des femmes parmi les chômeurs en %	46,6	46,4	47,7

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021.

Le taux de chômage issu du recensement de la population est en baisse en 2018 par rapport à 2013, à 10,3 %.
Il est beaucoup plus bas que dans la MEL (16,2 % en 2018)

Voir pages 43 et 44 les statistiques actualisées de Pôle Emploi

Revenus

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

2018	Nombre de ménages fiscaux	Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	Médiane du niveau vie (€)	Part des ménages fiscaux imposés (%)
Lammersart	11 828	26 700	26 090	64
Métropole Européenne de Lille	467 493	1 094 383	20 730	49,2

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2020.

Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on divise le revenu par le nombre d'unités de consommation (UC). Celles-ci sont généralement calculées de la façon suivante :

1 UC pour le premier adulte du ménage,

0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus,

0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

La médiane du niveau de vie à Lammersart est de 26 090 €, plus de 25 % de plus que dans la MEL ;

64 % des ménages fiscaux sont imposés, c'est un chiffre élevé, il est de 51,7 % en France métropolitaine.

Taux de pauvreté

2018	Taux de pauvreté-Ensemble (%)	Taux de pauvreté-moins de 30 ans (%)	Taux de pauvreté-30 à 39 ans (%)	Taux de pauvreté-40 à 49 ans (%)	Taux de pauvreté-50 à 59 ans (%)	Taux de pauvreté-60 à 74 ans (%)	Taux de pauvreté-75 ans ou plus (%)
Lammersart	10	20	10	10	11	6	*
Métropole Européenne de Lille	19	28	20	22	19	13	11

* : taux de pauvreté des plus de 75 ans non communiqué

Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian.

Il correspond à un revenu mensuel disponible de 1 063 euros par mois pour une personne vivant seule.

Le taux de pauvreté à Lammersart est beaucoup moins élevé que dans la métropole lilloise, on note cependant que 20 % des moins de 30 ans sont sous le seuil de 1 063 €.

En France le taux de pauvreté est de 14,6 % en 2018.

RSA

Nom de la Commune	Nombre d'allocataires percevant le RSA	Taux d'allocataires percevant le RSA parmi la population allocataire totale	Nombre de personnes couvertes par le RSA	Nombre d'allocataires percevant le RSA avec majoration pour parent isolé	Taux d'allocataires percevant le RSA avec majoration pour parent isolé parmi les familles monoparentales
LAMBERSART	560	10,9	1 016	76	10,4
METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	52 304	16,5	109 626	5 908	13,4
NORD	110 919	17,6	236 143	13 494	14,4

Nom de la Commune	Nombre d'allocataires de moins de 30 ans percevant le RSA	Taux d'allocataires de moins de 30 ans percevant le RSA parmi les bénéficiaires du RSA	Nombre d'allocataires de 30 à 49 ans percevant le RSA	Taux d'allocataires de 30 à 49 ans percevant le RSA parmi les bénéficiaires du RSA	Nombre d'allocataires de 50 ans et plus percevant le RSA	Taux d'allocataires de 50 ans et plus percevant le RSA parmi les bénéficiaires du RSA
LAMBERSART	174	31,1	280	50,0	106	18,9
METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	12 364	23,6	28 275	54,1	11 662	22,3
NORD	26 524	23,9	58 709	52,9	25 681	23,2

La CAF compte 560 Lambersartois percevant le RSA en 2020.

50 % d'entre eux ont entre 30 et 49 ans mais on remarque que la proportion des moins de 30 ans est supérieure à celle de la MEL et du Département du Nord.

Prime d'activité

Nom de la Commune	Nombre d'allocataires percevant la prime d'activité	Taux d'allocataires percevant la prime d'activité parmi la population allocataire totale	Nombre de personnes couvertes par la prime d'activité
LAMBERSART	1 501	29,3	2 776
METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	97 085	30,6	195 537
NORD	201 368	31,9	428 918

La prime d'activité a pour objet d'inciter les travailleurs (salariés ou non salariés) aux ressources modestes, à exercer ou reprendre une activité professionnelle et à soutenir leur pouvoir d'achat (Salariés et fonctionnaires).

Il faut exercer une activité professionnelle (salariée ou indépendante) ou être indemnisé au titre du chômage partiel ou technique et avoir des ressources modestes pour en bénéficier.

La Prime d'activité est perçue par 1 501 Lambersartois au 31 décembre 2020. Cela concerne 2 776 personnes.

Allocations Adulte Handicapé et Éducation de l'Enfant Handicapé

Nom de la Commune	Nombre d'allocataires percevant l'allocation aux adultes handicapés (AAH)	Taux d'allocataires percevant l'allocation aux adultes handicapés parmi la population allocataire totale	Nombre d'enfants de moins de 20 ans bénéficiaires de l'AAEH	Taux d'enfants de moins de 20 ans bénéficiaires de l'AAEH parmi les enfants de moins de 20 ans
Lambersart	342	6,7	136	2,4
Métropole Européenne de Lille	25 482	8,0	8 749	3,2
Département Nord	59 109	9,4	18 696	3,1

342 adultes Lambersartois perçoivent l'allocation pour adultes handicapés, 136 enfants Lambersartois bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé.

Les taux d'allocataires sont plus bas que dans la MEL et le Département



1 - Le quotidien des habitants



Le quotidien des habitants

- Les déplacements page 25
- Les modes de garde page 27
- Les écoles page 32
- Les établissements et services pour seniors page 41
- Accès aux droits et à leur connaissance page 42
- Emploi page 43
- Lutte contre l'isolement page 45
- Atelier « Comment améliorer mon quotidien » - retour et synthèse page 48

Les déplacements

Transports en commun :

Lambersart bénéficie des lignes de bus 10, 51, 76, et C03 et du métro (ligne M2).

Nous disposons de peu de remontées de la part des habitants sur l'adéquation du service avec leurs besoins.

Nous pouvons relever :

- quasi absence de desserte pour : le quartier du Champ de Courses, le Colysée, rue du Colonel Driant et autour; le quartier de la Cessoie (côté Parc d'Activité)
- desserte médiocre du quartier Nord-Ouest (partie éloignée du métro notamment), de par la faible fréquence de la ligne 76

Navette du CCAS :

Les Lambersartois de plus de 70 ans et les retraités qui ont un problème rendant difficiles leurs déplacements peuvent bénéficier de la navette seniors du CCAS pour faire leurs courses, aller aux animations du CCAS ou des clubs et aller au cimetière.

Le développement de cette navette est à l'étude, on pourrait ainsi envisager :

- le transport des personnes en situation de handicap
- le transport pour les rendez-vous médicaux
- le transport le week-end

Chaussées :

la ville comporte 75 km de rues et avenues, bordées de trottoirs. Au niveau du partage de l'espace public, la situation va devenir plus simple et plus lisible dès le début de 2022 :

- statut "50 km/h maxi" : 6 km de rues vont avoir ce statut, avec voies cyclables systématiques dans les 2 sens (av. de Dunkerque, av. de l'Hippodrome, rue Gustave Eiffel, av. du Bois, bd de l'Alliance N/O et av. de l'Égalité)

- statut "zone 30" (ou zone de rencontre) : le reste des rues et avenues, soit 69 km. En zone 30, il y a partage de la chaussée entre cyclistes et automobilistes, sans nécessité de ségrégation avec des voies dédiées. Pour autant une partie de ces rues et avenues comportent quand même voies cyclables ou bandes cyclables suggérées, et celles en sens unique, un double-sens cyclable pour la plupart matérialisé.

Mobilier urbain :

- bancs publics : ils sont trop peu nombreux
- arceaux vélos : ils sont au nombre de 260 (chacun pour 2 vélos); 50 supplémentaires vont être installés.

Stations V'Lille : 8 stations

Stations autopartage Citiz : 4 stations

Gare SNCF : à deux pas, sur Saint André

*Dans les **questionnaires** reçus dans le cadre de l'ABS, les principales demandes en matière de déplacements sont :*

- *Des bus plus fréquents et qui desservent aussi les quartiers Champ de courses, Delescaux, la Cessoie et l'avenue de l'Hippodrome*
- *Des pistes cyclables sécurisées et des garages à vélos*
- *Des trottoirs mieux adaptés pour les seniors, des bancs, des toilettes publiques*
- *Développement de la navette seniors*

Les modes de garde

Equipements CCAS ou en partenariat avec celui-ci

	Capacité d'accueil
Café des Parents, 267 rue du Bourg	groupe de 20 enfants maximum par atelier + parents groupe parents limité à 15 groupe professionnel limité à 20
Îlot Trésor, 110 avenue de la Liberté	10 enfants et 10 parents + 2 accueillants
Îlot Champêtre, Rue Georges Boidin	10 enfants et 10 parents + 2 accueillants
Bougeothèque, Espace Saint Exupéry, Rue des Blanchisseurs	8 enfants + 8 parents + 2 accueillants par ateliers parents enfants 12 enfants + assistantes maternelles + 3 accueillants pour ateliers assistantes maternelles 15 adultes pour temps de formation motricité libre
RAM (Les P'tits Lamberts), Espace Saint Exupéry, Rue des Blanchisseurs	20 enfants max accompagnés de leurs assistantes maternelles + parents en adaptation 25 adultes pour les temps de formation

Equipements municipaux

	Capacité d'accueil (places)
ACM Canon d'Or, Avenue Le Nôtre	Vacances – 100 pl
ACM Eugène Duthoit, Rue Henri de Moraës	Mercredi - 16 pl 4/6 ans – 24 p 7/12 ans Vacances - 35 pl 4/6 ans – 80 p 7/12 ans
ACM Lannoy Blin, Rue Champêtre	Vacances pl 4/6 ans
ACM Jules Maillot, Rue Champêtre	Vacances pl 7/12 ans
ACM Local Jeunes	Périscolaire - 30 pl Vacances – 80 pl
ACM Samain, Place de la République	Pause méridienne – 210 pl Vacances 60 pl 4/6 ans – 130 pl 7/12 ans
ACM Rameau, Place de la Cessoie	Pause méridienne – 64 pl
ACM La Fontaine, Place de la République	
ACM Bettignies, Rue du Bourg	Pause méridienne – 79 pl Périscolaire – 25 pl 2/6 ans – 30 pl 7/12 ans Vacances – 41 pl 2/6 ans – 50 pl 7/12 ans
ACM Jeanne d'Arc, Rue de la Carnoy	
ACM Pasteur / Ste Thérèse, Pasteur : Rue Nadaud et Ste Thérèse : Rue Robert Trenson	Pause méridienne – 200 pl
ACM Pierre Loti, Rue Bréguet	Pause méridienne – 99 pl
ACM Sacré Coeur, Avenue Pottier	
ACM Watteau, Rue Kléber	Pause méridienne – 120 pl
ACM Victor Hugo / Ste Union, Victor Hugo : Rue Champêtre et Ste Union : Avenue de Dunkerque	Pause méridienne – 180 pl
Ludothèque Histoire de Jouer, Pôle Animation 1 avenue du Parc	45 pl
Ludothèque Boite à Jouer, centre Jules Maillot, rue Champêtre	25 pl

ÉQUIPEMENTS PARTENAIRES PERISCOLAIRES et EXTRASCOLAIRES

	Capacité d'accueil
Garderie La Fontaine	Périscolaire - 80 pl 2/6 ans – 60 pl 7/12 ans
Garderie La Fontaine, Site école La Fontaine, Place de la République	Périscolaire – 50 pl 2/6 ans
Garderie La Fontaine, site École Samain, Place de la République	Périscolaire – 70 pl 7/12 ans
Garderie La Fontaine, site Watteau, Rue Kléber	Périscolaire - 50 pl 7/12 ans
Garderie CAL Canteleu, rue Champêtre	Périscolaire - 70 pl 2/6 ans – 60 pl 7/12 ans
Garderie Desrousseaux et Crèche La Galipette, rue Henri de Moraës	Périscolaire - 45 pl 2/6 ans – 45 pl 7/12 ans
Garderie Mozart (Les P'tits Conquérants), rue Bréguet	Périscolaire - 50 pl 2/6 ans – 48 pl 7/12 ans
Garderie Rameau, Place de la Cessoie	Périscolaire - 24 pl 2/6 ans – 22 pl 7/12 ans

Il est à noter qu'à la rentrée scolaire 2021/2022, la garderie La fontaine a créé 50 places d'accueil complémentaires pour améliorer sa réponse à la demande des familles.

ÉQUIPEMENTS PARTENAIRES – MULTI ACCUEIL - CRÊCHES

	Capacité Accueil
Centre Social Lino Ventura, Pôle Animation, 1 avenue du Parc	20 places
Multi Accueil Les Petits Princes, Avenue de l'Hippodrome	35 places
Association Baby Accueil site Baby Cool, Avenue de l'Hippodrome	50 places
Association Baby Accueil site Chant'Accueil, Rue Lavoisier	50 places
Association Comptine, Rue des Blanchisseurs	20 places
Association, Desrousseaux, Multi Accueil La Galipette, rue Henri de Moraës	35 places

la ville compte également 4 micro-crèches privées et une maison d'assistantes maternelles.

il y a 82 assistantes maternelles sur la ville.



Désormais, l'accueil collectif des mineurs (maternels et élémentaires) a modifié ses horaires. Les enfants peuvent être déposés entre 8h30 et 9h et repris entre 17h et 18h. Cet horaire s'applique également aux ACM du mercredi.

Questionnaire : beaucoup de demandes concernent les centres de loisirs : il est souhaité une amplitude horaire plus grande pendant les vacances scolaires mais aussi le mercredi, une ouverture dès l'âge de 3 ans, un accueil pour les enfants en situation de handicap, des activités de meilleure qualité.

Il y a également des demandes dans divers domaines :

- plus de places en garderie surtout dans le quartier du canon d'or, moins chères et avec des horaires élargis
- plus de places en crèche
- des colonies de vacances
- plus d'activités pour les enfants de tous âges et parents-enfants. Sont souvent souhaitées des heures d'ouverture plus larges et surtout le week-end.

Les écoles

Les effectifs des écoles :

Effectifs globaux dans les écoles publiques et privées

Année scolaire	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Total d'élèves dans les écoles publiques	2093	2036	1989	2014	1985	1924	1918
Total d'élèves dans les écoles privées	1267	1273	1240	1227	1282	1288	1318

Les écoles

Effectifs dans les écoles maternelles publiques :

Année scolaire	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Lanoy Blin	165	160	173	166	164	148	153
La Fontaine	257	247	242	241	265	224	220
Desrousseaux	153	156	147	155	140	150	145
Mozart	98	100	104	103	101	87	79
Perrault	96	98	106	103	97	91	92
Rameau	86	79	80	86	79	70	79
Totaux	855	840	852	854	846	770	768



-15



+12



+ 2



- 8



- 76



- 2

Effectifs dans les écoles élémentaires publiques :

Année scolaire	2015/2016	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22
Victor Hugo	231	228	220	224	213	226	205
Louise de Bettignies	150	122	111	135	151	156	152
Samain	259	256	253	245	221	219	239
Watteau	166	154	136	157	162	147	147
Pasteur	234	223	200	201	195	207	205
Pierre Loti	121	128	122	118	127	122	125
Rameau	77	85	95	80	70	77	77
Totaux	1238	1196	1137	1160	1139	1154	1150



A noter qu'il y a deux classes ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) : 15 élèves à l'école Louise de Bettignies et 15 élèves à l'école Pasteur.

Effectifs dans les écoles maternelles privées :

Année scolaire	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Sainte Odile	228	238	203	227	216	214	213
Sacré Cœur	63	69	65	63	71	71	68
Saint Nicolas	157	159	140	152	151	132	138
Saint Nicolas	34	35	28	32	33	28	28
Totaux	482	501	436	474	471	445	447



+ 19



- 65



+ 38



- 3



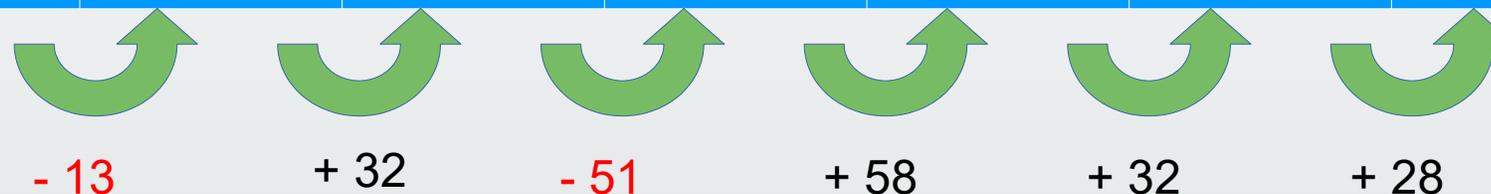
- 26



+ 2

Effectifs dans les écoles élémentaires privées :

Année scolaire	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Sainte Odile	444	424	425	399	408	418	419
Sacré Cœur	72	74	77	93	86	89	104
Saint Nicolas	244	249	263	231	276	292	305
Saint Nicolas	25	25	39	30	41	44	43
Totaux	785	772	804	753	811	843	871



La baisse globale des effectifs scolaires a entraîné sur cette période entre l'année scolaire 2015/2016 et cette rentrée 2021/2022 des fermetures de classes. Ainsi les écoles publiques ont connu une baisse de 4 classes, avec un nombre de 80 classes se répartissant entre 31 maternelles et 49 élémentaires. Pour ce qui concerne les écoles privées, une classe a été fermée et il est décompté 16 pour les maternels et 31 pour les élémentaires, soit 47 classes pour cette rentrée.

A noter que le pourcentage d'enfants scolarisés en écoles publiques à Lambersart, 59,27 %, est inférieur aux effectifs de l'académie de Lille, 81,31 %.

La restauration municipale

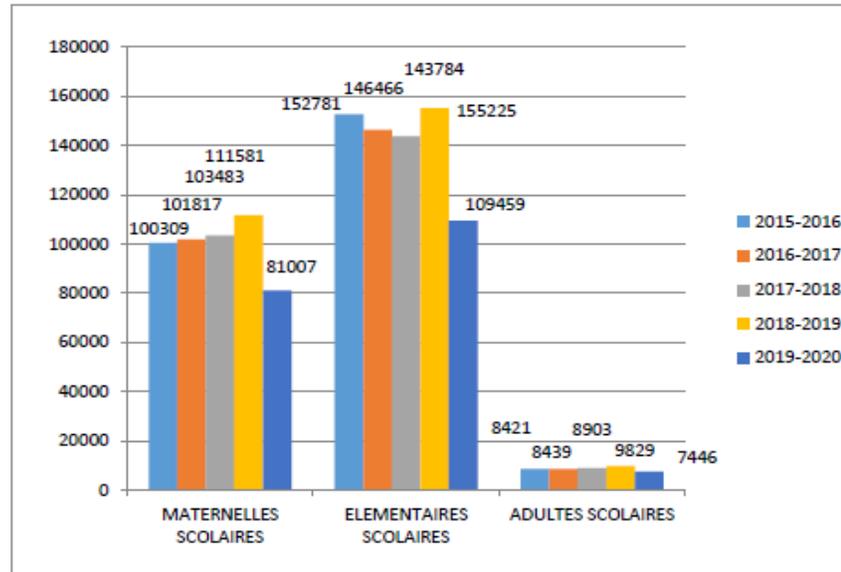
	Année scolaire 2020/2021	Année scolaire 2019/2020
Repas maternelles scolaires	108 228	81 007
Repas élémentaires scolaires	153 339	109 459
Repas adultes scolaires	8 249	7 446
Repas ALSH maternelles	4 931	4 183
Repas ALSH élémentaires	7 873	6 861
Repas ALSH adultes	3 341	2 235

La restauration scolaire à tarif réduit a été transférée du CCAS à la Ville en juin 2021. Il n'est ainsi plus nécessaire de s'inscrire au CCAS pour bénéficier du tarif réduit. L'inscription se fait automatiquement lors de l'inscription au restaurant scolaire. Cela évite le non-recours.

*Dans les **questionnaires**, demandes de restauration scolaire de meilleure qualité , bio et sur site.*

COMPARATIF DE 2015/2016 à 2019/2020

REPAS SCOLAIRES DISTRIBUÉS



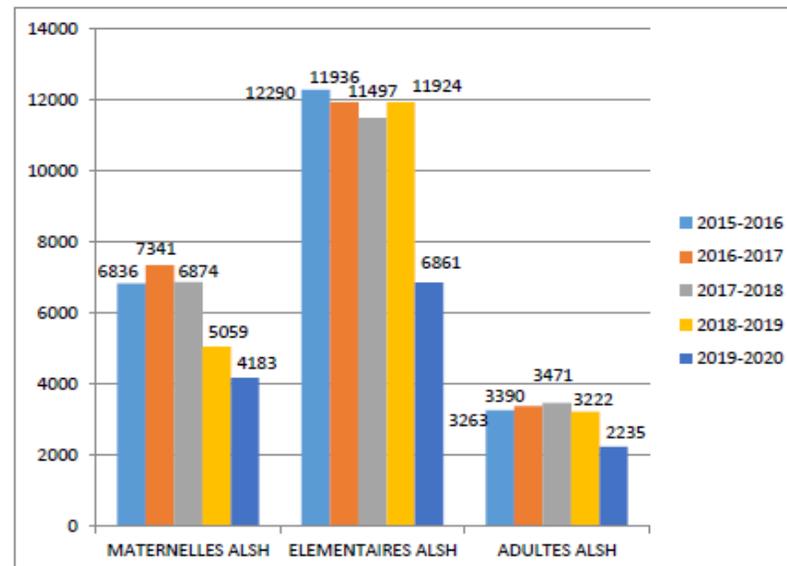
Le nombre de repas distribués au restaurant scolaire a augmenté sur la période 2015/2016 – 2018/2019 dans les écoles maternelles et dans les écoles élémentaires (avec 2 années intermédiaires en baisse)

Le nombre de repas distribués dans les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) diminue à partir de 2017 pour les maternels.

Le nombre des repas des ALSH élémentaires est fluctuant mais reste à un niveau élevé.

En 2019-2020, le nombre de repas est en baisse significative, ce sont les effets de la pandémie et des confinements.

REPAS ALSH DISTRIBUÉS



Les effectifs des collèges

Anne Frank					
Année scolaire	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	TOTAL
2015/2016	130	139	120	159	548
2021/2022	100	133	120	129	482

Lavoisier					
Année scolaire	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	TOTAL
2015/2016	82	98	106	98	384
2021/2022	91	84	87	100	362

Sainte Odile					
Année scolaire	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	TOTAL
2015/2016	178	136	142	139	595
2021/2022	164	168	152	163	647

	Savio				
Année scolaire	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	TOTAL
2015/2016	180	171	192	156	699
2021/2022	201	193	172	169	735

Les effectifs des lycées

Année scolaire	Jean-Perrin	Sainte Union	Camille de Lellis
2015/2016	978	328	609
2021/2022	949	406	525

Il est à noter que, dans le courant de l'année 2021, la mise en œuvre d'un espace dédié pour l'accueil des 13/17 ans à la salle Honvault, tant en accueil périscolaire que pendant les vacances scolaires.

Etablissements et services pour seniors

Etablissements seniors :

Le Clos du Bourg : une résidence autonomie qui dispose de 80 logements (studios et appartements) dont les tarifs vont de 1093,37€ à 2480€. Des services et animations sont proposés.

Les Charmettes, une résidence autonomie qui dispose de 80 logements dont les tarifs vont de 1062,37€ à 1318,12€ par mois (hébergement). Des services et animations sont proposés. La résidence dispose d'un forfait soins avec 2 aides soignantes permettant d'accueillir des résidents plus dépendants.

Ces deux résidences n'ont pas de liste d'attente, leur taux d'occupation s'est dégradé pendant la période de pandémie au Covid19, il se situe à environ 80 % en 2021

Le Domaine de l'Hippodrome, une résidence services seniors qui compte 44 logements dont 10 nouveaux qui viennent d'être terminés, 35 résidents. Les loyers vont de 1 350 € à 2 400 €. Des services et animations y sont proposés.

L'EHPAD Soleil d'Automne compte 84 lits d'hébergement permanent et 2 lits d'hébergement temporaire. 24 places sont réservées aux personnes ayant l'aide sociale à l'hébergement (ASH). Des demandes d'ASH doivent être refusées. Le taux d'occupation était de 93,89 % en 2021.

Les logements Octave : 8 logements adaptés au vieillissement insérés dans une opération d'habitat classique et dont les locataires bénéficient d'un service d'accompagnement personnalisé

Portage de repas à domicile :

Les personnes de 70 ans et plus peuvent bénéficier du portage de repas à domicile proposé par le GCMS Seniors de Lambersart et le CCAS.

Cela permet de favoriser le maintien des personnes à domicile et de préserver le lien social.

162 Lambersartois en bénéficient au 31 décembre 2020
41 433 repas ont été distribués en 2020.

Navette seniors

Cf. page 25

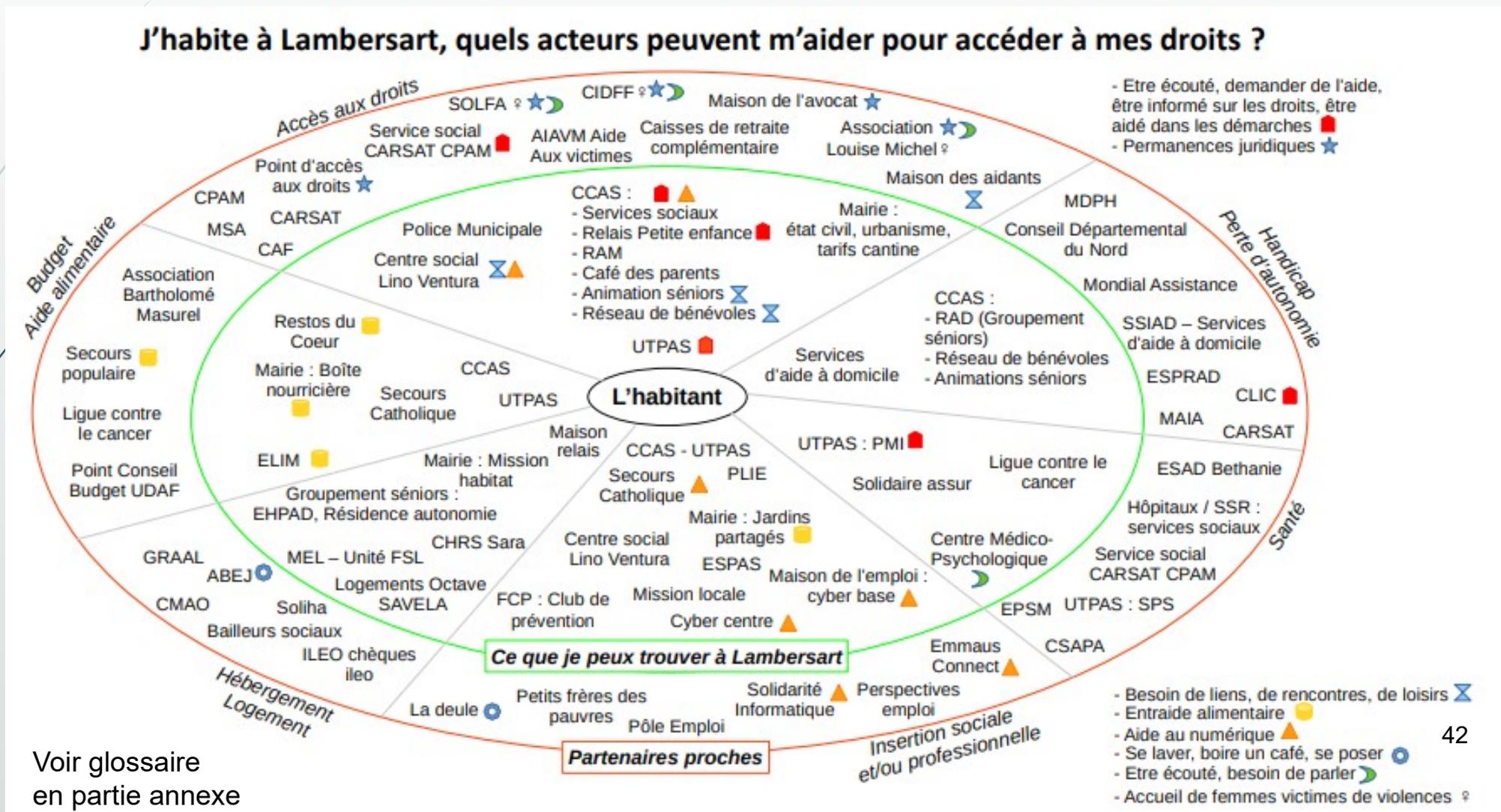
Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de Marquette

prend en charge des Lambersartois : 64 en 2020

Services d'aides à domicile :

Une douzaine de prestataires proposent, sur le territoire de la Commune, des services d'aides à la personne.

Accès aux droits et à leur connaissance : les services auprès des Lambersartois



Voir glossaire en partie annexe

Emploi

- Les Demandeurs d'Emploi Fin Septembre 2021

Données Pôle Emploi		Catégorie A				Catégories A,B,C			
		Lambersart		Région Hauts de France		Lambersart		Région Hauts de France	
		Volume	Poids	Volume	Poids	Volume	Poids	Volume	Poids
Demandeurs d'Emploi Fin de Mois		1 037		335 421		1 802		566 223	
Sexe	Homme	543	52,4 %	173 962	51,9 %	894	49,6 %	279 990	49,4 %
	Femme	494	47,6 %	161 459	48,1 %	908	50,4 %	286 233	50,6 %
Age	< 25 ans	126	12,2 %	56 233	16,8 %	193	10,7 %	89 022	15,7 %
	25-49 ans	622	60,0 %	194 237	57,9 %	1129	62,7 %	340 543	60,1 %
	> 50 ans	289	27,9 %	84 951	25,3 %	480	26,6 %	136 658	24,1 %
Ancienneté	Moins de 12 mois *	L'analyse de l'ancienneté au sens Demandeur d'Emploi Longue Durée est à faire uniquement sur les données ABC				971	53,9 %	280 990	49,6 %
	Plus de 12 mois					831	46,1 %	285 233	50,4 %
	Dont 24 mois et plus					490	27,2 %	177 631	31,4 %

Chiffres issus des données brutes de Pôle Emploi, cf documents en annexe

Cat A, B, C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi (A)
ou ayant exercé une activité réduite courte, <=78 heures au cours du mois (B)
ou ayant exercé une activité réduite longue, >78 heures au cours du mois (C)

Evolution sur une année du nombre de demandeurs d'emploi

		Catégorie A		Catégories A,B,C	
		Lambersart	Région Hauts de France	Lambersart	Région Hauts de France
		<i>Evolution annuelle</i>		Evolution annuelle	
Demandeurs d'Emploi Fin de Mois		-15,0 %	-9,5 %	-6,4 %	-4,2 %
Sexe	Homme	-13,8 %	-10,4 %	-6,4 %	-4,8 %
	Femme	-16,3 %	-8,6 %	-6,4 %	-3,5 %
Age	< 25 ans	-23,2 %	-11,8 %	-13,8 %	-8,1 %
	25-49 ans	-16,2 %	-10,5 %	-8,6 %	-4,5 %
	> 50 ans	-8,0 %	-5,5 %	3,0 %	-0,5 %

Lambersart compte fin septembre 2021, 1 037 demandeurs d'emploi (Cat A sans aucun emploi).
Ils sont 126 < de 25 ans, 622 de 25 à 49 ans et 289 de plus de 50 ans. Ils sont un peu plus âgés que dans les Hauts de France.

Leur nombre a diminué de 15 % en un an et même de 23,2 % pour les moins de 25 ans.
Ils ont diminué plus que dans la Région.

Le contexte sanitaire était particulier.



Lutte contre l'isolement

Le CCAS est signataire d'une convention avec le département du Nord et la MDPH afin de mettre en place des actions de lutte contre l'isolement des seniors et des personnes en situation de handicap : communication commune sur le registre des personnes vulnérables, actions culturelles et de lien social.

Nombre de personnes inscrites au registre fin 2021 :

183 personnes (171 + 14 couples dont les 2 sont concernés) dont 27 personnes en situation de handicap.

Niveau d'isolement évalué lors de l'inscription :

niveau 1 : personne entourée (famille, entourage amical, voisins), passages réguliers au domicile de services d'aide à domicile (SAD), pas de sentiment de solitude

niveau 2 : personne plus ou moins entourée, peu ou pas de famille, ou famille éloignée géographiquement, peu de SAD, sentiment de solitude

niveau 3 : personne isolée, peu ou pas de famille/entourage, peu ou pas de passage à domicile

Nombre de foyers par niveau :

niveau 1 : 47

niveau 2 : 98

niveau 3 : 19

niveau à définir : 7

Lutte contre l'isolement

Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge population des ménages

	2008	2013	2018
15 à 19 ans	1,2	1,1	2,7
20 à 24 ans	8,4	11,6	17,2
25 à 39 ans	15,7	16,2	17,9
40 à 54 ans	14,1	14,3	14,9
55 à 64 ans	20,9	22,7	27
65 à 79 ans	31,3	30,2	30,1
80 ans ou plus	55,3	53,1	50,5

Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales géographie au 01/01/2021).

Depuis de nombreuses années, le CCAS mène des actions de lutte contre l'isolement des personnes âgées, il accompagne depuis 2007 une équipe de bénévoles dédiée. Depuis 2020, il développe les actions suivantes : déploiement du registre des personnes vulnérables, appels téléphoniques réguliers des personnes âgées isolées par des bénévoles, lecture à domicile, ateliers ...

Ateliers pour personnes âgées :

Depuis le mois de septembre 2021, le Pôle Seniors organise des après-midis de convivialité à destination des personnes âgées isolées, accompagnées ou « repérées » en amont par les assistantes sociales du service.

Des ateliers sur différentes thématiques leur sont proposés (cuisine, musique, jeux et bien-être) portés par le CCAS ou des prestataires.

Les objectifs de ces séances sont de permettre aux seniors de :

Sortir de chez eux

Maintenir un lien social

Partager un moment convivial

Maintenir une certaine autonomie et leurs acquis

Les bénévoles du CCAS sont associés et soutiennent le Pôle Seniors dans la réalisation de ces objectifs.

Pour favoriser la participation aux ateliers, les Lambersartois peuvent bénéficier de la navette seniors.

Lutte contre l'isolement

Dans la lutte contre l'isolement, le CCAS travaille avec différents partenaires du territoire :

* Les Petits Frères des Pauvres, acteur fortement impliqué dans la problématique, propose un accompagnement (visites de courtoisie, activités) des personnes isolées avec l'intervention de bénévoles qui bénéficient d'un suivi renforcé (formation, analyse de pratiques) par une coordinatrice. Une convention a été signée le 21 décembre 2021.

De son côté le CCAS s'engage à aider l'association dans la mobilisation de nouveaux bénévoles et dans la mise à disposition d'un local pour la réalisation de permanences et de réunions.

* Le CLIC Relais Autonomie Coeur de Métropole : association financée par le Département qui informe, conseille les personnes de plus de 60 ans, fait des évaluations et élabore des projets d'accompagnement, fait des accompagnements individuels de personnes en perte d'autonomie importante. Il organise également des actions de formation des aidants et des actions de prévention.

* L'adhésion à la démarche MONALISA (MObilisation NAtionale contre l'ISolement des personnes Agées) dont les finalités sont de déployer le bénévolat, faire de la lutte contre l'isolement relationnel des personnes âgées un axe majeur d'implication citoyenne, mettre en cohérence et en convergence les actions menées sur le terrain par les différentes parties prenantes afin de permettre l'échange de bonnes pratiques et d'assurer un meilleur maillage territorial.

Dans les questionnaires de l'ABS, l'accompagnement des personnes âgées isolées a été abordé .

Les demandes sont plutôt des suivis des personnes âgées isolées, des appels téléphoniques et des visites à domicile.

Sont également évoquées les actions favorisant le maintien à domicile : livraison de courses, aide à l'entretien de la maison, aide du voisinage, aides pour les petits travaux, soins à domicile la nuit ..L'aide aux démarches en ligne ou la formation à l'informatique sont cités .

Comment améliorer mon quotidien ?

Ce schéma de la page suivante retrace ce qui a été partagé dans l'atelier « Améliorer mon quotidien » par les partenaires et les habitants présents sur les besoins du quotidien.

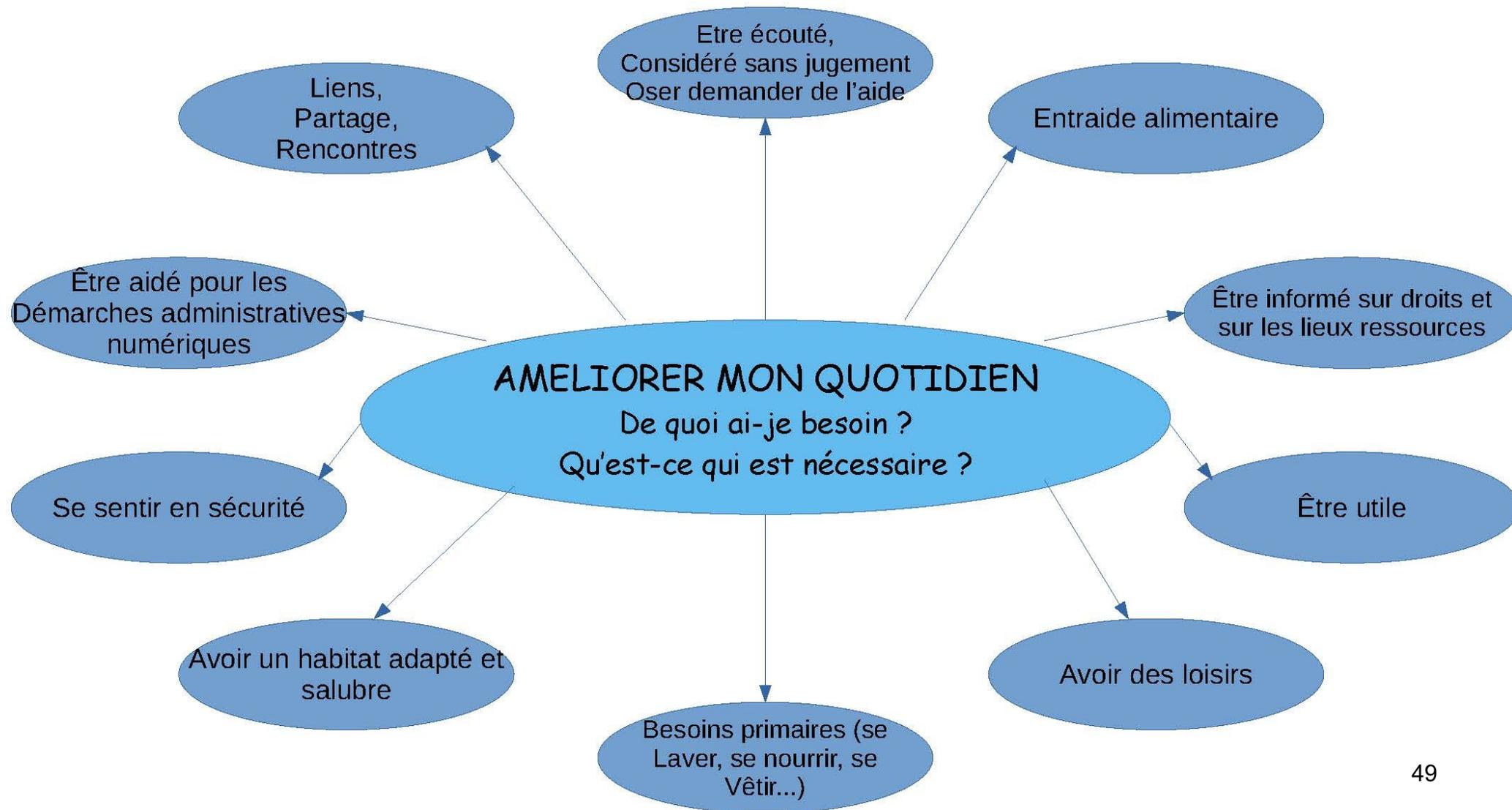
Dans cet atelier « Améliorer mon quotidien » ce qui était sous-jacent, c'est la question de l'insertion sociale.

On remarque avec la cible ci-dessous que l'on y actionne tous les besoins de la pyramide de MASLOW.



Ces différentes étapes sont nécessaires pour permettre une insertion sociale.

Certains de ces besoins ont d'ailleurs été développés pendant les ateliers.



Besoin de lien, de partage, de rencontres

Comment ?

Avoir des structures
avec des humains
qui accueillent le public

Aider les autres en
rendant des services

Oser aller vers l'autre,
Être à l'écoute et écouté

Participer à des
événements, des
temps forts

Qu'est-ce qui peut m'y aider ?

Centre Social
Lino Ventura

Réseau de Bénévoles
CCAS

Structures sociales et
associations caritatives
du territoire

Informations dans les
boîtes aux lettres et
bouche-à-oreille

Besoin d'être informé de ses droits

Comment ?

Partage d'expérience

Réussir à identifier des lieux ressources

Réussir à faire appel à un service social

Information de la ville en version papier

Qu'est-ce qui peut m'y aider ?

Maison des droits

Une permanence des commune avec plusieurs acteurs du territoire au même endroit ou dans chaque quartier (même jour, même heure)

Les bénévoles, les professionnels 51

Besoin d'entraide alimentaire

Comment ?

Aides ponctuelles :
demande en présentant
des justificatifs

Aides financières pour
le paiement de la
cantine

Aides régulières
sur inscription

Jardins partagés :
partager des moments
et des récoltes

Qu'est-ce qui peut m'y aider ?

Être orienté vers les
associations

Une aide alimentaire

Une épicerie solidaire

Les boîtes nourricières

Besoin d'aide pour les démarches numériques

Comment ?

Avoir un équipement adapté

Savoir utiliser et savoir faire

Avoir un forfait internet

Être accompagné par quelqu'un

Qu'est-ce qui peut m'aider, Où puis-je aller ?

Cyber Centre du Pôle Animation

Secours Catholique pour des demandes précises (prises de rdv, imprimer...)

Solidarité informatique pour la location d'un PC

Borne numérique du Centre Social Lino Ventura

Cyber Base de la Maison de l'Emploi

Emmaüs Connect sur orientation



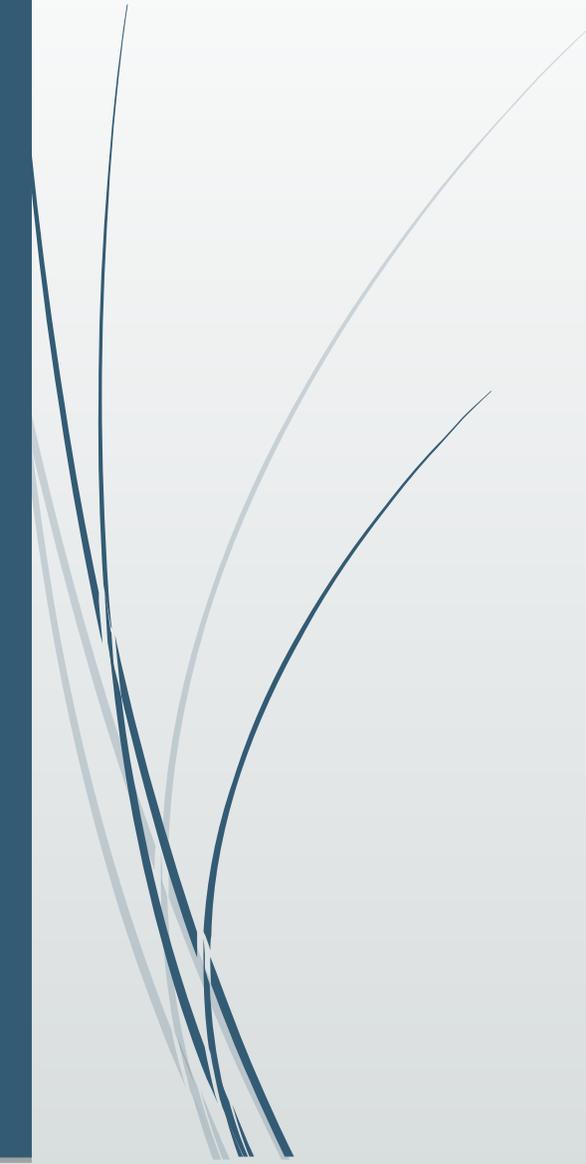
Sont ainsi mis en avant des besoins fondamentaux d'écoute, de considération, d'humanité, de convivialité, de prévenance, de générosité. Ces besoins sont poussés en avant au regard de la crise sanitaire en cours, de la sortie de périodes d'enfermement.

Ces mots employés révèlent aussi bien un appel à être soutenu, qu'à pouvoir soutenir « la joie et le bonheur de se rendre visite ».

Sont évoqués les difficultés d'accès à l'information : « ne pas savoir à quelle porte frapper », « oser chercher le bon interlocuteur », sachant que souvent l'interlocuteur « se résume à une plateforme numérique ».

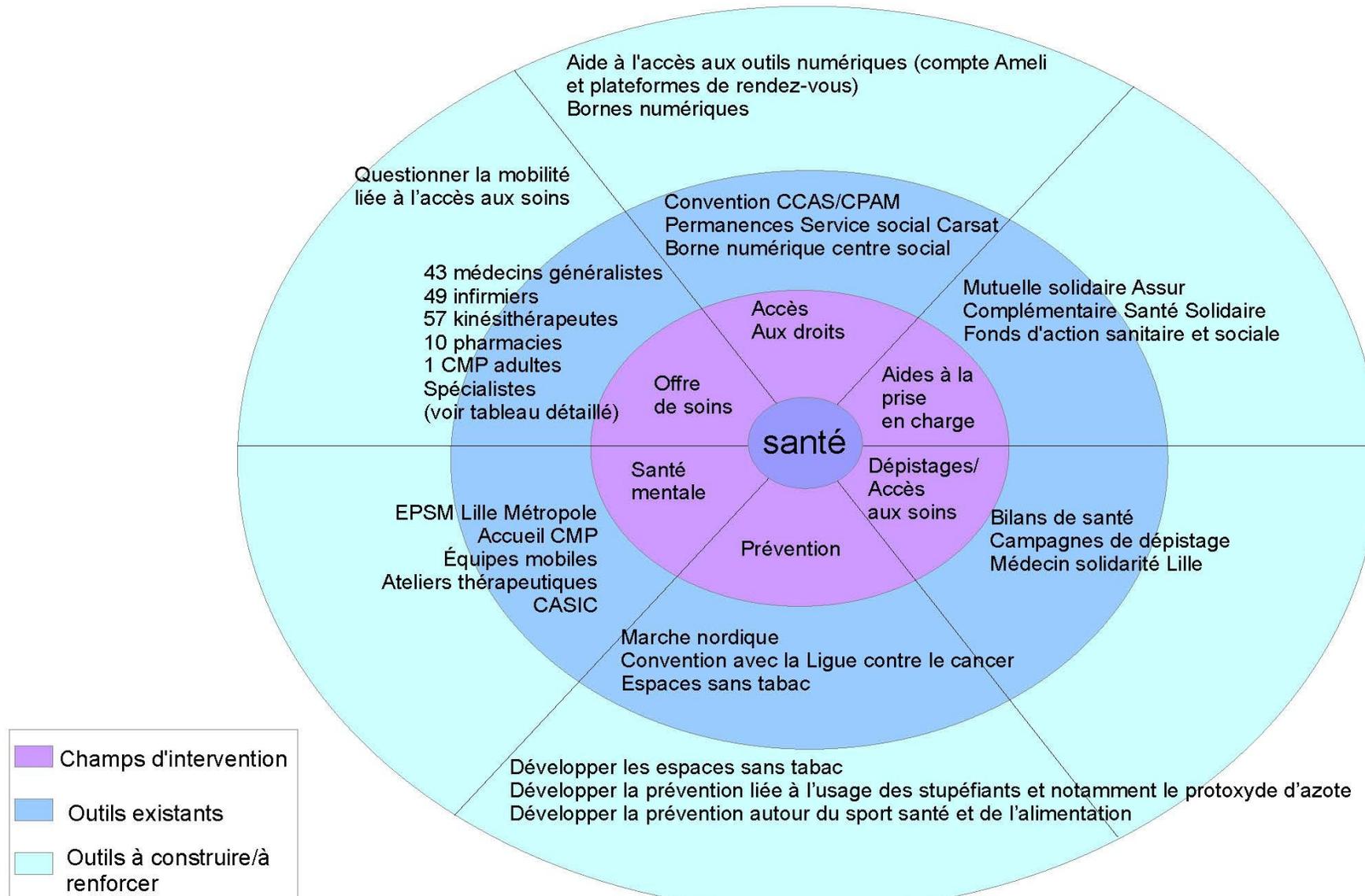
La fracture numérique s'est accentuée pendant la crise, car les distanciations physiques ont renforcé l'outil informatique, excluant ceux qui n'en ont pas l'usage ou pas la maîtrise. Sans remettre en cause son bien fondé, le développement d'accueils humains et humanisés apparaît fondamental, à commencer par ceux auprès des services sociaux.

Sans pouvoir être quantifiée à l'échelle de la Commune, est mise en avant également la question du non-recours aux droits faute de connaissance ou faute de moyen d'accès.



2 - La santé

J'habite à Lambersart, quels outils et quels interlocuteurs puis-je trouver pour prendre en main ma santé ? Quels sont les manques ? Quels sont les outils à construire, à améliorer, à renforcer ?



Démographie médicale et accès au transport sanitaire

	Médecin généraliste	Spécialiste en cardiologie	Spécialiste en dermatologie vénéréologie	Spécialiste en gastro-entérologie hépatologie	Spécialiste en psychiatrie	Spécialiste en ophtalmologie	Spécialiste en otorhino-laryngologie	Spécialiste en pédiatrie	Spécialiste en pneumologie	Spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale	Spécialiste en stomatologie	Spécialiste en gynécologie	Chirurgien dentiste
Nombre de praticiens	43	1	3	0	1	3	2	6	0	14	0	2	18

	Sage-femme	Infirmier	Masseur kinésithérapeute	Orthophoniste	Orthoptiste	Pédicure-podologue	Audio prothésiste	Ergothérapeute	Psychomotricien	Manipulateur ERM	Diététicien	Psychologue
Nombre de praticiens	7	49	57	24	1	10	1	1	1	0	7	24

Présence d'établissements de santé et d'établissements médico-sociaux

	Établissement santé court séjour	Établissement santé moyen séjour	Établissement santé long séjour	Établissement psychiatrique	Centre lutte cancer	Urgences	Maternité	Centre de santé	Structures psychiatriques en ambulatoire
Nombre d'établissements	0	0	0	0	0	0	0	2	4

	Centre médecine préventive	Dialyse	Hospitalisation à domicile	Maison de santé pluridisciplinaire	Laboratoire d'analyses et de biologie médicale	Ambulance	Transfusion sanguine	Établissement thermal	Pharmacie
Nombre d'établissements	0	1	0	0	2	1	0	0	10

Lambersart est dans le secteur de psychiatrie générale 59G20 Lille Ouest qui dispose d'un centre médico-psychologique, d'un centre de thérapies spécifiques, d'un hôpital de jour, d'une unité de soins intégrée dans la Ville, d'un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et de 2 équipes mobiles (soins intensifs à domicile et réhabilitation, insertion dans la cité).

Il y a 3 HAD (Hospitalisation à domicile) qui ne sont pas implantés à Lambersart mais qui interviennent sur le secteur : HAD Santélyls, Hopidom (CHRU), HAD Synergie (Saint Philibert)

De la même manière, 2 SSIAD peuvent intervenir : le SSIAD de Marquette et le SSIAD Handicap de Santélyls

La PMI (Protection Maternelle Infantile) intervient à Lambersart.

Prévention

Prévention et lutte contre le tabagisme

La Ville de Lambersart s'est engagée auprès de la Ligue contre le cancer dans la lutte anti-tabac afin de :

- Dénormaliser et réduire l'initiation au tabagisme
- Eliminer l'exposition au tabagisme passif
- Préserver l'environnement

En effet, le tabac est la première cause de cancers évitable. Chaque année, 75 000 décès sont attribuables au tabagisme, soit 13 % des décès survenus en France métropolitaine, dont 45 000 par cancers.

Pour cela, elle souhaite rejoindre le réseau des villes adhérentes au label « espace sans tabac ».

Les espaces retenus pour devenir « espaces sans tabac » sont les suivants :

- Les abords de tous les établissements scolaires : écoles maternelles et élémentaires, collèges et lycées
- Les parcs
- Les abords des équipements sportifs couverts et les équipements sportifs de plein air
- L'aréna
- Les aires de jeux pour petits et pour adolescents (skate parc, city stade, ...)

Ces espaces conviviaux ou qui accueillent un public majoritairement familial seront ainsi préservés de la pollution tabagique, tant sanitaire qu'environnementale.

Une signalétique spécifique fournie par la Ligue contre le cancer permettra d'identifier les « espaces sans tabac ».

Ceux-ci se déploieront dès octobre 2021, avec un premier espace au Castel Saint Gérard, jusque 2026 pour atteindre à terme le label « Ville sans tabac »

Prévention protoxyde d'azote

Comme dans de nombreuses villes, la Commune a constaté sur son territoire l'apparition, depuis plusieurs années, de déchets constitués de capsules de protoxyde d'azote. Ces capsules vendues dans le commerce constitue une pratique addictive pouvant avoir des conséquences graves sur le plan neurologique des consommateurs, souvent des jeunes.

Afin de prévenir ces comportements, et lutter contre la consommation de cette substance, la ville a répondu à un appel à projet afin de proposer :

- une action de formation des professionnels de santé du territoire pour une culture commune et un renforcement des compétences sur ce sujet dès 2021
- une campagne de communication et des actions de sensibilisation des jeunes et de leurs parents en 2022.

Parcours santé accessibles

L'un des axes de prévention en matière de santé est de développer le sport santé. Afin que tous puissent s'exercer à la marche et aux pratiques de santé extérieures gratuites, des parcours santé accessibles pour tous sont en réflexion dans la Commune. Il s'agit de favoriser la pratique de la marche et de mouvements de santé par l'aménagement de circuits adaptés et identifiés à travers la Commune.

Sport santé

Un partenariat va être mis en place avec l'EPGV Lambersart (Éducation Physique et Gymnastique Volontaire).



Ligue contre le cancer

Depuis 2016, la ville de Lambersart adhère à la démarche de la Ligue contre le cancer "ma ville se ligue contre le cancer"

Le partenariat proposé s'articule ainsi autour de 6 principes :

- Partir de l'existant, des dynamiques déjà présentes sur le territoire et les valoriser
- Agir de façon globale sur les axes de prévention par la promotion de la santé, d'accès au dépistage et d'action pour les malades et leurs proches
- Associer la population et s'appuyer sur des groupes porteurs ou des bénévoles
- Ouvrir le partenariat (associations, partenaires sociaux...)
- S'adapter au territoire (échelle du quartier, échelle communale...)
- Décliner dans la durée afin de donner du sens sur le long terme

Par ce partenariat, la ville s'est engagée à :

- Observer les dynamiques collectives faisant référence à la problématique du cancer
- Favoriser la coordination de cette démarche dans un déroulement concerté avec les forces vives du territoire et la Ligue
- Suivre la démarche avec le Comité du Nord de la Ligue contre le cancer
- Donner une visibilité à la Ligue sur le territoire
- Soutenir les initiatives en place et éventuellement compléter l'offre existante

Ainsi la Ligue et la ville de Lambersart mènent en commun des actions de prévention et de sensibilisation aux dépistages.

Place des aidants

Aidant(e) : « Personne qui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne d'une personne en perte d'autonomie, du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap. » Article 51 de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement.

En France, selon le gouvernement 8 à 11 millions de personnes soutiennent un proche en perte d'autonomie pour des raisons liées à l'âge, un handicap, une maladie chronique ou invalidante. Leur nombre ira croissant dans les années à venir : sur le seul champ des personnes âgées, il y aura trois fois plus de personnes de plus de 85 ans en 2050.

A Lambersart, il est difficile d'en connaître le nombre mais si on raisonne proportionnellement il y aurait entre 3 200 et 4 500 aidants.

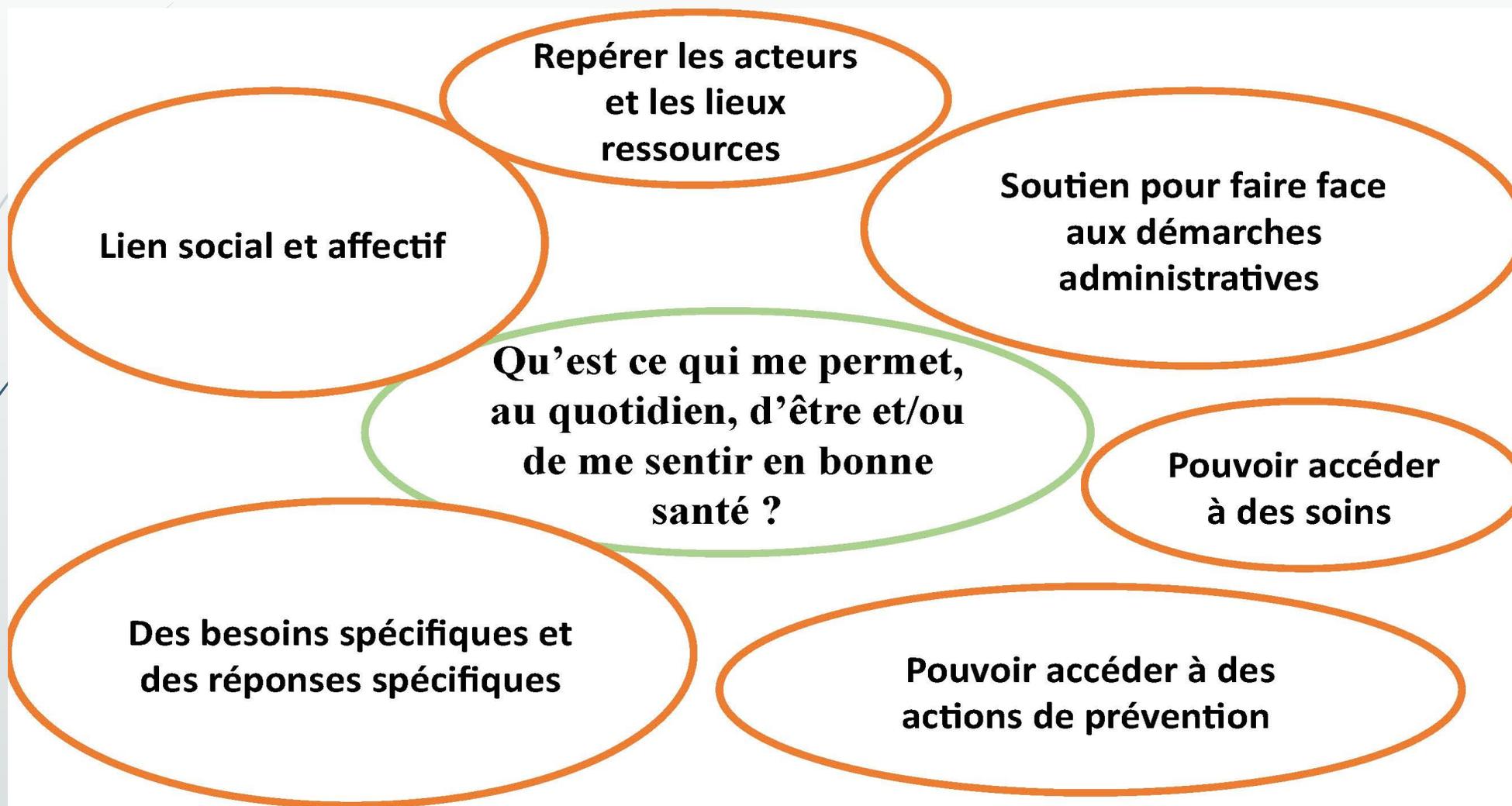
Il peut s'agir d'un aidant professionnel ou d'un proche aidant. Toutes les générations peuvent être touchées, ainsi on peut être aidant de son enfant, de son conjoint, de son parent, mais aussi de son frère ou sa sœur...

Les aidants ont un besoin de reconnaissance, d'accompagnement, d'aide, de répit.

Comment les administrations et institutions peuvent/pourraient soutenir les aidants ?

- être mieux reconnu dans ce rôle
- avoir du soutien/écoute/empathie
- avoir un accompagnement individualisé, toujours le même interlocuteur
- des relations plus fluides entre les administrations
- pouvoir avoir du répit, un relais (associatif ? Municipal?)

Atelier Santé



Lien Social et affectif :

- Importance du soutien de l'entourage, de la famille, des amis, des voisins
- Importance du lien dans sa ville, dans les associations

Pouvoir accéder à des soins :

- Médecins de proximité
- Pouvoir m'y rendre
- Pouvoir payer des soins

Pour être et/ou me sentir en bonne santé, j'ai besoin de :

Pouvoir accéder à des soins :

- Sport, activité physique
 - Alimentation
- Addictions (alcool, tabac, drogues...)

Soutien pour faire face aux démarches administratives

- Aide pour formaliser les réponses / remplir les dossiers
- Aide dans les démarches numériques
 - Présence des administrations/ institutions sur le territoire
- Relations fluides entre administrations
 - Démarches pas trop longues

**Une maison de santé
avec plusieurs praticiens,
Une aide à l'installation
de jeunes praticiens**

**Un lieu Relais de
solidarité pour les
aidants**

**Une borne numérique,
De l'accompagnement
dans mes démarches
(numériques
notamment)**

**Comment ma ville peut m'y aider ?
Qui peut m'y aider ?**

**Une aide à la mobilité pour
me rendre à mes rdv
médicaux (navette, aide
pour payer le taxi ...)**

**Une meilleure information sur
« qui fait quoi ? », des
réunions d'information et de
prévention sur la commune**



Ces échanges mettent en évidence des difficultés ressenties au regard de l'accès aux soins et à la situation des aidants, mais également des questions relatives à la prévention.

Difficultés d'accès aux soins avec une baisse ressentie du nombre de médecins généralistes; des difficultés de se déplacer pour se rendre aux cabinets des professionnels de santé.

Sont mises en avant également des difficultés liées à l'accès aux soins par l'intermédiaire du numérique, situation qui à nouveau met en évidence la fracture numérique.

Une permanence de la caisse d'assurance-maladie est en particulier souhaitée.

La santé sous l'angle moral, et notamment des solitudes physiques, morales, face à la prise de conscience de la baisse de ses propres capacités intellectuelles.

Solitude qui peut être également celle des aidants, qui ont aussi à faire face à leurs propres problématiques de santé, parfois à leur légitimité à être aidant dans le cadre familial.

Est évoquée la situation de parents de jeunes adolescents en situation de handicap, en risque de désocialisation, pour lesquels des accueils de jour seraient les bienvenus.

Une demande d'écoute pour ces aidants se manifeste.

La santé, c'est également l'angle de la prévention :

- La mise en œuvre de moyens permettant une modification des habitudes alimentaires (incitation aux circuits courts pour l'approvisionnement de qualité à prix accessibles),
- l'incitation aux activités physiques et au développement de parcours de santé,
- une information sur les solutions proposées dans la lutte contre les addictions.



3 – Le logement

Données chiffrées

Catégories et types de logements

	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	12 781	100	13 265	100	13 316	100
Résidences principales	12 098	94,7	12 424	93,7	12 425	93,3
Résidences secondaires et logements occasionnels	65	0,5	79	0,6	120	0,9
Logements vacants	618	4,8	761	5,7	772	5,8
Maisons	7 553	59,1	7 540	56,8	7 586	57
Appartements	5 080	39,7	5 647	42,6	5 511	41,4

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021 .

Il y a 13 316 logements comptabilisés à Lambersart en 2018.

Le nombre de résidences principales et secondaires est en hausse.

La hausse concerne surtout les appartements qui sont passés de 5 080 en 2008 à 5 511 en 2018.

Les données relatives à la vacance faisant état de 772 biens vacants sur la commune en 2018 ne reflètent pas la réalité du territoire. La commune mène une politique de repérage précis des logements vacants (60 logements repérés réellement vacants après enquête de terrain exhaustive sur l'intégralité du périmètre communal) et de lutte contre cette situation en poursuivant les procédures adhoc : déclaration d'abandon manifeste, bien sans maître... La commune est inscrite dans la phase 2 de la mission de recyclage foncier confiée à la Fabrique des quartiers par la Métropole.

Résidences principales selon le statut d'occupation

	2008		2013		2018			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
Ensemble	12 098	100	12 424	100	12 425	100	27 197	15,3
Propriétaire	7 829	64,7	7 512	60,5	7 818	62,9	18 192	19,8
Locataire	4 084	33,8	4 753	38,3	4 439	35,7	8 718	7,7
dont d'un logement HLM loué vide	1 556	12,9	1 862	15	1 938	15,6	4 059	10,3
Logé gratuitement	185	1,5	160	1,3	168	1,4	287	8,2

Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021.

Lambersart compte une majorité de propriétaires : 62,9 % en 2018.

Le nombre de locataires de logements HLM est en augmentation significative de 1 556 en 2008 à 1 938 en 2018 (4 059 personnes).

Résidences principales selon le nombre de pièces

	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	12 098	100	12 424	100	12 425	100
1 pièce	482	4	636	5,1	575	4,6
2 pièces	1 265	10,5	1 401	11,3	1 483	11,9
3 pièces	1 673	13,8	1 998	16,1	1 841	14,8
4 pièces	2 793	23,1	2 725	21,9	2 911	23,4
5 pièces ou plus	5 886	48,7	5 664	45,6	5 614	45,2

Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021.

En 2018, 45,2 % des résidences principales étaient de grands logements avec 5 pièces ou plus.

Ce nombre de logements de 5 pièces ou plus est cependant en diminution, cela peut être mis en corrélation avec le nombre d'appartements qui augmente car ceux-ci comportent certainement moins de pièces.

Le nombre de logements 2 pièces augmente, les autres sont plus fluctuants.

Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2018

	Nombre de ménages	Part des ménages en %	Population des ménages	Nombre moyen de pièces par	
				logement	personne
Ensemble	12 425	100	27 197	4,3	2
Depuis moins de 2 ans	1 591	12,8	3 201	3,4	1,7
De 2 à 4 ans	2 544	20,5	5 956	3,8	1,6
De 5 à 9 ans	2 218	17,8	5 616	4,2	1,7
10 ans ou plus	6 072	48,9	12 424	4,8	2,4

Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021.

L'ancienneté dans les logements est élevée avec 48,9 % des ménages qui sont dans la même résidence principale depuis 10 ans ou plus.

Logements conventionnés

Les dernières données actualisées en matière de logement au 1er janvier 2020 pour la commune sont les suivantes :

Nombre de résidences principales	12.385
Nombre de logements locatifs sociaux	2.149
Taux de Logements locatifs sociaux	17.35%
Nombre de logements locatifs sociaux correspondant à 25% des résidences principales	3.096
Nombre de logements sociaux manquant pour atteindre 25%	947
Engagement triennal attendu pour la période 2020-2022	473
Demandeurs de logements sociaux demandant Lambersart en janvier 2021	
Lambersartois souhaitant Lambersart	542
Lambersartois demandant Lambersart en premier choix de commune	392
Hors lambersartois souhaitant vivre à Lambersart	4.732

Sur un plan réglementaire, la commune est, depuis 2001, dans le dispositif de l'article 55 de la loi solidarité et renouvellement urbain (loi SRU) du fait de son appartenance à l'unité urbaine de Lille et de la Métropole Européenne de Lille qui sont des périmètres dits SRU. Sa situation est examinée au travers des inventaires annuels et des exercices triennaux.



Année	Résidences principales	Nombre de logements sociaux	%
2001	11 624	1 541	13,26
2002	11 779	1 555	13,2
2003	11 799	1 575	13,35
2004	12 069	1 693	14,03
2005	12 080	1 764	14,6
2006	11 996	1 823	15,2
2007	12 160	1 857	15,27
2008	12 122	1 959	16,16
2009	12 099	1 970	16,28
2010	12 180	2 153	17,68
2011	12 223	2 154	17,62
2012	12 254	2 147	17,52
2013	12 368	2 060	16,66
2014	12 236	2 107	17,22
2015	12 263	2 127	17,34
2016	12 353	2 127	17,22
2017	12 280	2 135	17,39
2018	12 216	2 135	17,48
2019	12 363	2 145	17,35
2020	12 385	2 149	17,35

Objectifs SRU LAMBERSART à l'horizon 2025 (à nombre de résidences principales constant) :

Nombre de logements manquants au 1er janvier 2020	947
Logements programmés : Engagement triennal 2020-2022 Globalement dans la prospective	Environ 120 600
Logements restants à produire	347

Dans le cadre du rattrapage de ce retard, la commune souhaite offrir une réponse variée intégrant la volonté de mixité sociale et adaptée à la demande en soutenant la réalisation :

- D'opérations mixtes habitat privé/social d'envergure variable en terme de volume de production de logements avec un seuil fixé à 40% de logements locatifs à partir de 15 logements créés,
- De projets dédiés au logement social encourageant des réponses multiples aux besoins exprimés par la population du territoire :
 - logements pour jeunes actifs (IZIDOM à Canteleu, 25 studios meublés),
 - logements pour seniors (rue Nadaud) désirant quitter un logement trop grand et trop cher ;
 - logements pour un public avec un parcours de vie difficile (extension maison relais, 8 logements)
 - logements pour des familles issues des gens du voyage avec le premier programme développé sur la MEL d'habitat adapté (11 maisons)

Accès au logement

Entre 2017 et 2019 il y a eu sur la commune :

- 527 attributions
- 73% en premières entrées dans le parc social dont 50% relevant des critères de l'accord collectif intercommunal de la MEL reconnaissant 13 situations pour les ménages comme étant prioritaires au titre du droit au logement ACI (Accord Collectif Intercommunal)
- 27 % de mutations, dont 31% de mutations dites complexes et/ou bloquées
- Les attributions ont concerné :

Typologie	Nombre relogements	%
T1	16	3,0
T2	142	26,9
T3	221	41,9
T4	130	24,7
T5 et plus	18	3,4
Nombre relogement entre 2017 et 2019. Source : MEL		

Sur le plan des Catégories Socio-professionnelles ces attributions ont concerné :

- 48% de salariés
- 21.06% d'inactifs (8.35% de retraités)
- 15,4% de ménages précaires ;
- 13.3% de ménages au chômage
- 2,1% d'artisans et commerçants,
- 0.95% d'étudiants

En terme de classe d'âge on peut noter :

- 64 attributions aux moins de 25 ans ;
- 35 attributions aux 65 ans et plus
- 14 attributions à des familles de 4 enfants et plus
- 141 attributions à des familles monoparentales

Le territoire de la MEL est attractif pour les demandeurs de logement et le rythme de production de logements n'est pas suffisant pour y répondre, et ce déficit s'aggrave d'autant plus dans le contexte sanitaire actuel de ralentissement des libérations des logements.

Dès lors, Lambersart, commune attractive de la première couronne, connaît une tension importante sur la demande de logement avec 5 demandes pour 1 attribution.

Les demandes en instance se répartissent de la manière suivante :

Demande en instance	
Typologie demandée	% de la demande
T1	46,4
T2	10,0
T3	17,4
T4	14,3
T5 et plus	11,8

Source : MEL, portail cartographique

En se basant sur les données des 490 demandeurs connus de la mission habitat, la répartition par quartier suivant se dégage :

	Nombre de demandeurs	%
Canon d'or	65	13,3
Canteleu	100	20,4
Bourg	66	13,5
Cessoie Conquérants	22	4,5
Nord Ouest	51	10,4
Pacot Vandracq	108	22,0
Hors ville	78	15,9
Total	490	100

Plusieurs remarques sont alors possibles :

- Une surreprésentation des secteurs qui concentrent le locatif social sur la commune par rapport à leur poids réel de population (Pacot Vandracq, Baden Powell dans le secteur du Bourg, Braille pour le quartier Nord-Ouest...).
- Un nombre de demandeurs résidant en dehors de la commune important (presque 16%), traduisant le respect des engagements pris par la commune dans le cadre du réseau d'accueil des demandeurs de logement mis en place par la MEL qui demande le respect de certaines exigences comme celle de recevoir un demandeur sans tenir compte de sa commune d'origine.
- Dans le secteur du Bourg/Mairie, une part importante est représentée par les demandeurs domiciliés au CCAS (28 situations).

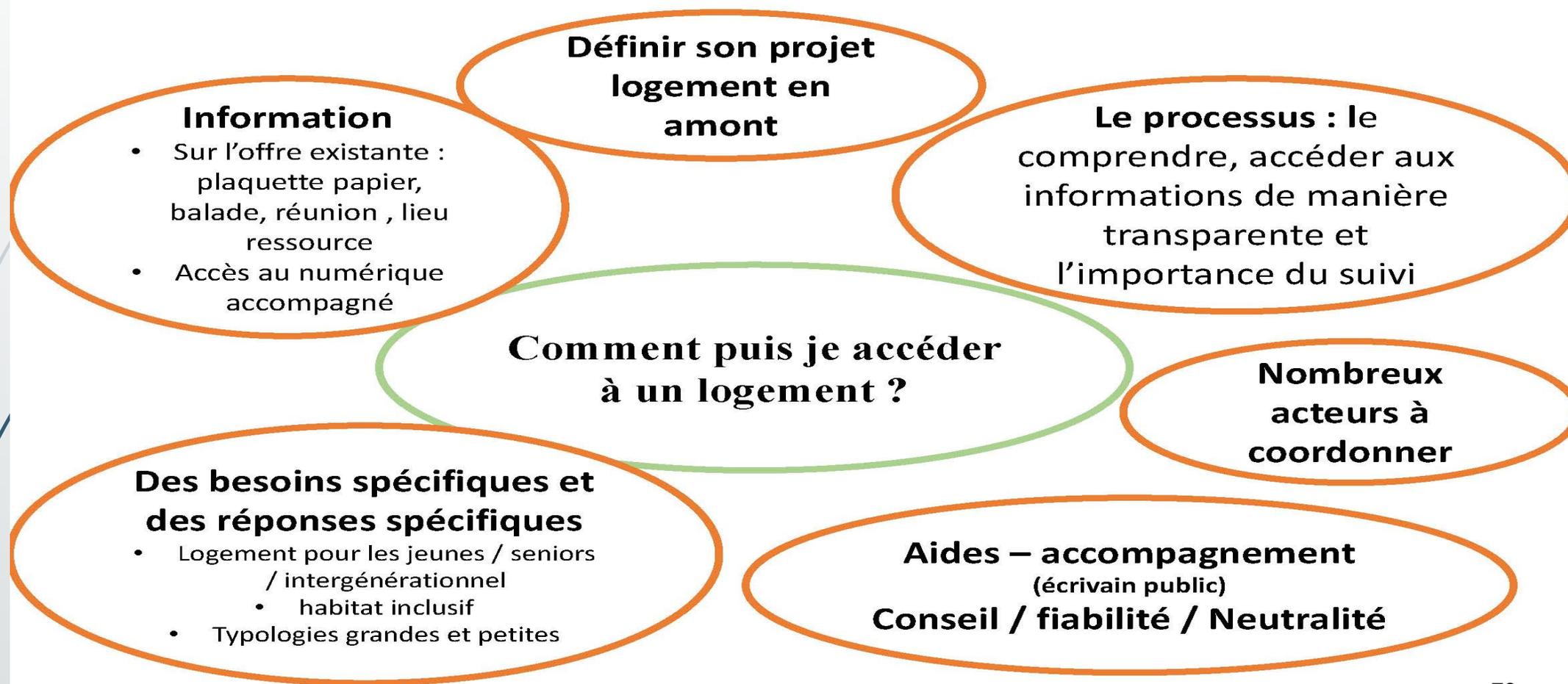


Demande de Logements Locatifs Sociaux

Après du service municipal de la Mission Habitat, 490 demandes de Logements Locatifs Sociaux (LLS) sont en attente d'attribution (en ce compris des demandes d'habitants hors territoire). Outre la preuve de l'attractivité de Lambersart, ce constat met en évidence la nécessité d'une politique volontariste de construction ou d'affectation de biens en LLS.

Précarité et aide au logement

Sur la question de la précarité et de l'aide au logement, il apparaît qu'un travail doit être réalisé en terme de concertation et d'information sur les différentes catégories de logements ; leur modalités d'accès, et qu'il s'agisse de logements accompagnés, qu'il s'agisse du dispositif d'intermédiation locative, ...et jusqu'au champ du logement d'urgence, venant en amont des moyens déjà existants sur la Commune (tels que les Logements dits « Tremplin », les Maisons relais, les foyers...).



Pourquoi suis je bien dans mon logement ?

Car il a une histoire liée à la mienne

Respect normes

- Accessibilité physique
- logement témoin /concret du logement
- pédagogie / normes
- Atteindre les propriétaires

**Y évoluer : logement qui anticipe
Y grandir
Y vivre correctement (budget)**

**Environnement favorable
Vivre son quartier,
Echange – convivialité:
place des parties communes –
jardin collectif – livret bienvenu
– animations - entraide**

- **Agréable / confortable (thermique, lumière)**
- **Taille adaptée**
- **Espace vert / vues**

**Porte entrée identifiée neutre
et qualifiée**
**Suivi et accompagnement dans
la durée / travail du parcours**

**15 acteurs cités /
coordination des
acteurs dans l'intérêt
du demandeur**

**Comment ma ville peut m'y aider ?
Qui peut m'y aider ?**

**Accès information simple
et concret sur existant et
aides nombreuses
(importance du papier)**

**Réponse claire et
transparente -
responsabilisation**



Sur le sujet du logement, les échanges entre professionnels, du logement locatif social en particulier, mais également entre professionnels et particuliers, ont donné lieu à de multiples questions et remarques.

Et autour de deux grands axes :

Comment accéder à mon logement ?

Que puis-je attendre de l'environnement de mon logement ?

Une demande d'information se manifeste, un besoin de pédagogie :

quel est le processus du parcours pour accéder au logement locatif social ?

Quelles sont les aides financières ?

Existe-t-il un dispositif pour favoriser l'accès à la propriété dans des conditions correctes en soulignant les difficultés rencontrées pour les primo accédants, eu égard u niveau du marché immobilier sur la Commune ?

Cet échange entre professionnels met en évidence la nécessité de mettre en place des rencontres partenariales entre bailleurs et en présence des organismes sociaux, afin de trouver des réponses communes aux difficultés soulevées par les habitants.

Une fois entré dans mon logement, comment me sentir bien ?

Les questions suivantes se posent :

Comment connaître précisément ce que sont mes droits et mes devoirs en tant que propriétaire ou en tant que locataire ?

-celle du confort thermique ; quelles aides puis-je espérer pour une meilleure isolation de mon logement ?

-Comment bien m'insérer dans mon quartier ? comment connaître quels commerces et services me seront immédiatement utiles ?

-Une solidarité s'est-elle déjà mise en place entre voisins ?

-Si ma situation évolue, mon logement reste-t-il en adéquation avec celle-ci ? Quelles aides puis-je espérer pour adapter mon logement?

Se pose ici la question à l'échelle de la ville de favoriser la création de logements adaptés aux personnes en situation de handicap ou de logement qui seront adaptables aux situations particulières de vieillissement ou de handicap.

Il s'agit aussi, en lien avec cette question de promouvoir et d'inciter à la réalisation de logements intergénérationnels.

Echanges d'informations

Plusieurs instances ou propositions permettent de faire vivre au quotidien le partenariat au profit des administrés rencontrant une problématique liée à leur logement ou à la recherche d'un autre logement :

les instances en lien avec les positionnements et attributions réunissant les bailleurs sociaux présents sur le territoire, les représentants de locataires, la commune ;

Ces instances régulières font l'objet d'un dialogue préparatoire qui permet de travailler au mieux le positionnement des demandeurs. Avec certains bailleurs, plus implantés sur la commune et dont le parc est situé dans des secteurs présentant des enjeux particuliers ce travail est enrichi par des échanges prenant de la hauteur autour de la définition d'une stratégie plus fine autour des équilibres de peuplement et du bien vivre ensemble.

le dispositif du logement tremplin qui sous le pilotage de la commune réunit trimestriellement les partenaires du développement social du territoire afin d'échanger autour de l'occupation des sept logements du dispositif (trois logements propriété Vilogia sont gérés par l'association du GRAAL) et de valider les nouvelles demandes d'orientation présentées par un partenaire. L'accompagnement lié au logement vise à tester l'autonomie des ménages : appropriation, gestion budgétaire, droits et devoirs... et à les accompagner vers l'accès à un logement autonome. Il s'agit de ménages qui ne pourraient que très difficilement en l'état accéder à un logement classique qu'il relève du parc conventionné ou privé : jeunes en décohabitation avec les parents, adulte n'ayant jamais vécu seul par exemples. Le dispositif permet dans la quasi-totalité des situations cette stabilisation et cette définition d'un projet logement qui se traduit par une durée d'occupation moyenne autour des 18 mois des résidents avant d'accéder au parc « classique ».

D'autres instances qui permettent la prévention des expulsions locatives, des synthèses autour de situation complexe.

Les groupes des partenaires de quartier qui concernent les secteurs du Pacot Vandracq, de Canteleu et de Braille et permettent une approche transversale de l'actualité et des problématiques de ces secteurs ;

Les permanences des partenaires sur le territoire permettant un accompagnement sur mesure en proximité des administrés : atelier recherche logement du GRAAL une fois par mois en mairie, la venue du conseiller de l'ADIL ou encore du conseiller info énergie afin d'accompagner les démarches d'amélioration et de transformation des logements...,

Les ateliers organisés dans le cadre de la démarche de l'ABS ont mis en exergue le fait que de nombreux acteurs existent dans les domaines du logement et de l'habitat, générant souvent une forme de flou et d'illisibilité sur le qui fait quoi et le bon acteur à mobiliser.

La création d'un espace de dialogue régulier réunissant les partenaires liées à ce domaine est apparu indispensable et sera suivi des faits dans les mois à venir par l'installation d'une commission « logement ». Cette commission permettra entre autres d'échanger entre partenaires vis-à-vis de situations particulières et nécessitant la mise en place d'actions conjointes, de pouvoir l'observer sous un angle d'approche différent.



4 – Vie collective « Vivre ensemble »

Présence du monde associatif

La Ville est riche de très nombreuses associations dans tous les domaines.

On dénombre ainsi, par secteur, sur le site de la Ville :

(source site internet de la Ville)

- 13 associations de quartier
- 6 associations patriotiques
- 79 associations de culture et de loisirs
- 5 associations de droits des usagers
- 6 associations humanitaires
- 3 associations de mobilité douce
- 3 associations de santé
- 22 associations de solidarité
- 34 associations sportives

Bon nombre de services reposent sur le partenariat Ville / Associations, ce n'est pas sans susciter un débat que l'on retrouve dans les questionnaires.

Organes de démocratie participative

Les assemblées de quartier

La Ville lance les nouvelles assemblées de quartier, des instances de proximité qui se réunissent systématiquement. Une fois par an, il s'agira, d'une part pour la municipalité de se mettre à l'écoute des habitants et de faire remonter leurs projets, d'autre part d'avoir un lieu de débat régulier pour les projets à l'échelle de la ville

L'observatoire de la participation

L'Observatoire doit veiller à la réelle mise en pratique de la politique de démocratie participative, nouveau mode de gouvernance associant habitants, usagers, personnel de la Ville pour définir et conduire les politiques portées par la municipalité.

L'Observatoire de la participation n'a pas pour objectif de se prononcer sur les choix de la municipalité, mais il doit veiller que les principes de démocratie participative soient respectés dans les projets menés. Il définira les dossiers qu'il souhaite suivre, il est chargé au final d'émettre des avis pour faire avancer les pratiques de Participation. L'Observatoire rendra compte de son activité auprès du Conseil Municipal et via les supports d'informations municipaux.

Composé de 9 membres, 4 membres fondateurs (au lancement) et 5 citoyens volontaires tirés au sort, qui s'engagent à avoir comme seule préoccupation la neutralité et l'intégrité, l'Observatoire de la participation se réunira tous les 2 mois.

Lambersart Demain, c'est aujourd'hui

La Ville soutient ce mouvement citoyen qui consiste à mettre en commun des idées pour changer Lambersart, les expérimenter, faire émerger de nouvelles idées ...

La création de commissions extra-municipales participatives est envisagée

Vie culturelle et sportive

*Dans les **questionnaires**, les thèmes de la culture et du sport sont abordés pour tous les âges de la vie :*

Concernant la culture, il est souhaité une bibliothèque médiathèque municipale et mieux fournie, une école de musique moins traditionnelle, plus accessible, des activités culturelles tant pour les enfants que pour les adultes. Pour les seniors, des sorties culturelles, une bibliothèque à domicile.

Concernant le sport, il y a beaucoup de demandes pour les enfants dès le plus jeune âge, les adolescents et les jeunes : plus d'infrastructures dans tous les quartiers, plus d'ouverture des salles et des terrains de sport, un accès étendu à la piscine avec des cours de natation. Des aires de jeux, des terrains et paniers de basket, des stages pour les jeunes. Il est souligné une difficulté pour accéder aux clubs de sport qui sont souvent saturés entraînant des refus d'inscription ou des listes d'attente

Jeunesse

Une attention particulière doit être apportée dans la participation de la jeunesse à la vie collective de la Commune et dans l'apprentissage de l'autonomie.

La mise en place d'un processus d'accompagnement du public, passe par une construction sur la durée et étape par étape. En effet, il ne s'agit pas de précipiter d'emblée l'inscription dans un parcours d'insertion, sans repartir des histoires personnelles permettant de faire émerger précisément des attentes, des besoins et les projections de chacun. Pour amener à mobiliser un jeune et/ou les familles sur des pistes de solutions, il est nécessaire d'avoir une compréhension plus large de la situation, de créer un dialogue sur l'ensemble des difficultés spécifiques et des freins qu'il peut rencontrer.

L'éducatrice intègre dans sa pratique, le renseignement des données relatives aux jeunes et/ou aux familles, qu'elle accompagne sur différentes dimensions : identification (nom, âge, quartier, ...), origine de l'accompagnement (modalités d'entrée en contact), situation familiale, mode d'hébergement, niveau de formation, ressources, situation scolaire ou professionnelle, prise en charge médico-sociale ou judiciaire, demande initiale, objectifs travaillés et partenaires mobilisés.

Les missions s'articulent autour des axes suivants :

- Le travail de rue.
- Repérer les familles, les jeunes, en grande difficulté sociale et professionnelle.
- Anticiper les situations de rupture. Aller vers le public en rupture.
- Aller vers les associations et services susceptibles d'être en contact avec des profils invisibles. Mobiliser les personnes dans leurs projets socioprofessionnels, en plaçant la personne actrice de son parcours d'insertion sociale et professionnelle. Engager les personnes dans des parcours d'insertion.
- Suivi et accompagnement des familles et des jeunes Lambersartois, âgés entre 12 et 25 ans, dans le cadre de l'insertion professionnelle ; le décrochage scolaire et/ou sur le plan pénal, en vue d'améliorer la situation de chacun.
- L'écoute, le dialogue et l'échange.
- Travail partenarial avec les partenaires sociaux existants (de la commune et/ou de la métropole Lilloise).
- Développer un partenariat avec différentes boîtes d'intérim et association.
- Participation aux réunions partenaires.



Cet aspect sera aussi abordé sous l'angle des réponses apportées aux questionnaires et dans les ateliers participatifs.

*Dans les **questionnaires**, sur le thème de la jeunesse il y a beaucoup de demandes d'animations spécifiques et de sport : des fêtes, des jeux de plein air, des activités artistiques, des parcours, des événements culturels et sportifs, des ateliers, des projets porteurs de sens, des cours de théâtre, des centres de loisirs, des séjours de vacances ..*

Les lieux réservés aux jeunes sont également souvent abordés : pour qu'ils puissent se rassembler, échanger, jouer, participer à des projets.

Des actions pour sensibiliser les jeunes à l'environnement et à la citoyenneté sont proposées.

La prévention de la délinquance est évoquée.

Activités collectives et d'animation pour les seniors

Clubs et associations proposant des animations pour seniors :

Club / Association	Nombre d'adhérents	Activités
Amicale des retraités	296 adhérents	aquagym, tennis de table, billard, belote, relaxation, anglais, allemand, informatique
Canteleu-Club		jeux de cartes et goûters
Club du Béguinage	30 adhérents	activités manuelles, repas, sorties à la mer. Sont prévus ateliers cuisine, lotos
Les Espaces verts	61 adhérents	sorties, lotos, repas, goûters, jeux de cartes et dominos
Club Joie de Vivre (Club du Clos du Bourg)		sorties et animations par l'animatrice de la résidence
Club des Charmettes	50 adhérents	goûters et animations par l'animateur de la résidence
Ensemble Symphonique de Lambersart	20 musiciens	répétitions et concerts
Association Familiale Culture et Loisirs	79 familles adhérentes	belote, tricot, ..., repas, sorties
Chorale « A tout Choeur »	67 adhérents	répétitions et concerts
Accordéon club des Flandres		
Club Nord Madame	158 adhérentes	conférences et sorties
Scrabble Lambersartois	44 adhérents	scrabble, tournois
Club philatélique Lambersartois	45 adhérents	échanges sur la philatélie, organisation d'une « expo-bourse »



Animations :

le CCAS propose des animations aux seniors, en 2021 celles-ci ont été réduites compte tenu du contexte de pandémie. Deux sorties à la mer ont pu avoir lieu ainsi que la régalaade. La semaine bleue a été organisée avec différentes animations.

Les actions intergénérationnelles sont favorisées.

Marche nordique :

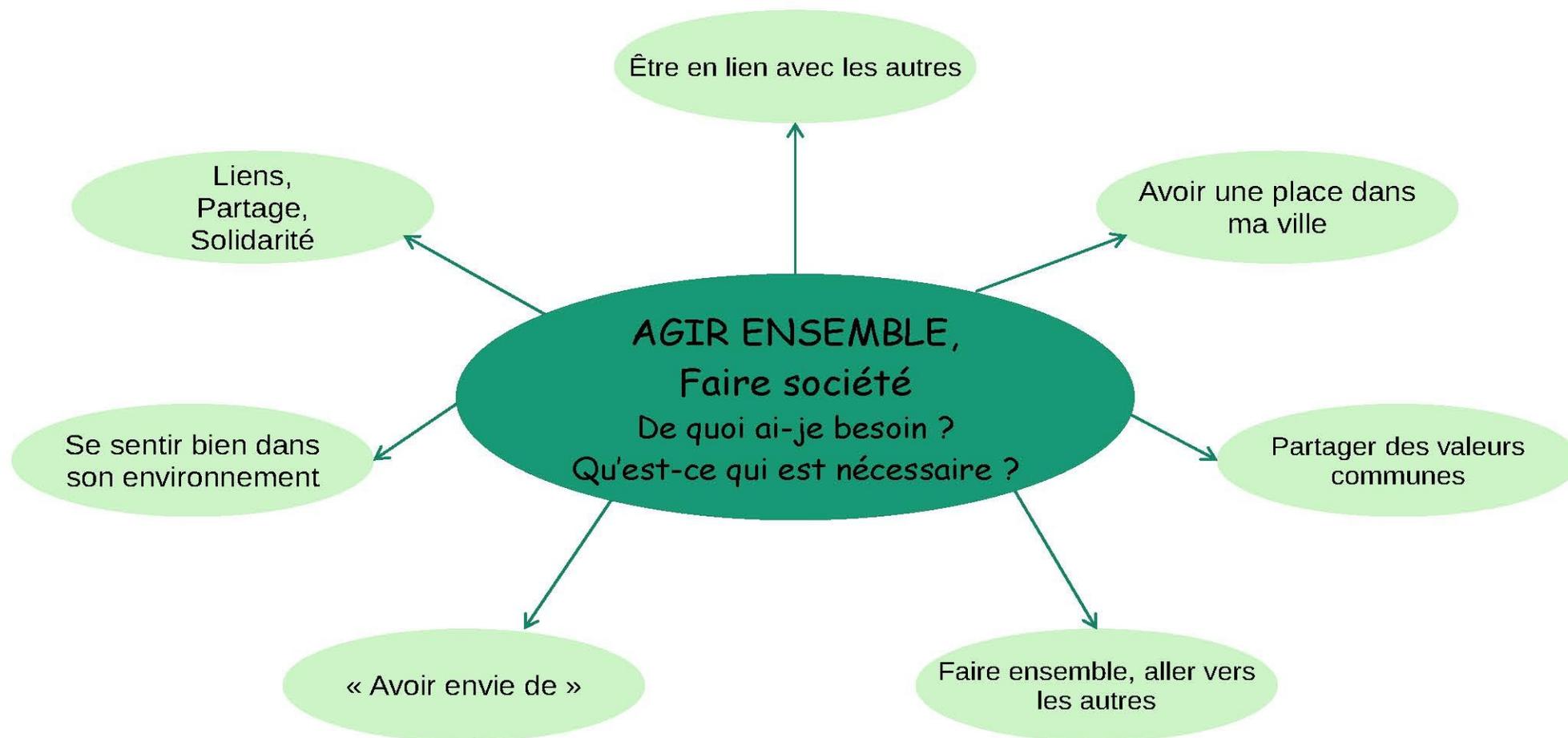
Dans le cadre de la dynamique de prévention des effets du vieillissement, du maintien de la forme et du lien social, le CCAS de Lambersart propose aux seniors des séances de marche nordique depuis 2011. De ces ateliers a découlé un groupe d'Ambassadeurs de la forme.

En 2021, 50 personnes étaient inscrites à la marche nordique.

Jardin partagé :

Dans le cadre de la lutte contre l'isolement des personnes âgées, le CCAS développe des actions autour du jardin partagé créé par la Ville au béguinage avec l'association les Ajonc, mandatée pour cela. Le but est d'accompagner les personnes âgées, aller à leur rencontre pour les inciter à participer au jardin, développer des animations spécifiques et temps forts.

Atelier Agir ensemble (faire société)



Pour être en lien avec les autres,
pour avoir une place dans ma ville
J'ai besoin de :

Partager des valeurs communes,
« La même humanité »

La solidarité, l'entraide
et le partage

Les échanges,
la convivialité

Lutter contre les préjugés,
le repli sur soi,
l'ignorance

L'écoute de l'autre,
l'ouverture d'esprit

Identifier des causes
communes

Construire les conditions nécessaires
« Avoir envie de » :

Être bien dans mon quartier :
l'embellir, le sécuriser l'animer,
faire quelque chose ensemble pour l'améliorer

Regarder dans la même direction avec une
perspective commune, être éco-acteur

Penser aux liens avec les enfants, importance
de l'intergénérationnel (transmission partage)

Aller vers, besoins de relations humaines de
proximité, aider à faire le premier pas

Bien communiquer sur ce qui se fait mais par
le relationnel, la parole. Avoir confiance en soi
pour s'ouvrir aux autres, se sentir considéré

Qu'est-ce qui peut m'aider dans ma ville

Avoir un lieu dans ma
Ville qui permet de se
Retrouver au chaud

Être dans l'inter-quartier
(ne pas se cloisonner)

Mettre en place des
Chantiers participatifs
Inter-quartiers et
Intergénérationnels (exemple :
Labyrinthe végétal)

Avoir des lieux agréables
Et non formels de
Convivialité (« lieux de
papotage »)

Créer des bourses
D'échange de services

Avoir des évènements
Pour les familles

Un centre ville / une place
Centrale / la place du
Village pour se retrouver /
Lieux où l'on puisse se
Connaître, se croiser



Aussi diffuse que semble être cette question, les échanges sur ce sujet ont été les révélateurs d'un certain nombre de questions transversales dont certaines ont déjà été citées ci-dessus.

Le point central est celle de la proximité, de la solidarité, source de confiance en soi, et en les autres, au sentiment de solitude, pouvant engendrer celui d'insécurité.

Question de la proximité entre habitants, de la difficulté de « franchir les quartiers » sur laquelle se raccroche le sujet de la mobilité.

Ainsi sont proposés :

- La création de lieux de proximité favorisant le partage d'expérience ;
- la création de lieu d'échanges, de lieux ressource
- le développement de lieu de production et de récolte (type jardins partagés) pour favoriser une alimentation saine et à moindre coût, en promouvant une écocitoyenneté,
- La création de lieux de permanences numériques pour lutter contre la fracture numérique et décomplexer face aux nouvelles technologies.
- Plus d'événements culturels et festifs en particulier le week-end .
- des actions intergénérationnelles sont attendues par le biais de mise en place d'activité,
- le développement et l'incitation au développement d'activités promouvant la mixité hommes femmes, et garantissant une même visibilité de ces actions.



Annexes et glossaire

Demandeurs d'emploi



pôle emploi

Demandeurs d'Emploi Fin de Mois : Cat A & ABC

30 septembre 2021

Commune : LAMBERSART (59328)

Hauts-de-France
Statistiques, Etudes et Evaluations

DEFM (données brutes)		Cat A						Cat A, B, C					
		Commune			Région HdF			Commune			Région HdF		
		Volume	Poids	Évolution annuelle	Volume	Poids	Évolution annuelle	Volume	Poids	Évolution annuelle	Volume	Poids	Évolution annuelle
DEFM		1 037		-15,0%	335 421		-9,5%	1 802		-6,4%	566 223		-4,2%
Sexe	Homme	543	52,4%	-13,8%	173 962	51,9%	-10,4%	894	49,6%	-6,4%	279 990	49,4%	-4,8%
	Femme	494	47,6%	-16,3%	161 459	48,1%	-8,6%	908	50,4%	-6,4%	286 233	50,6%	-3,5%
Age	< 25 ans	126	12,2%	-23,2%	56 233	16,8%	-11,8%	193	10,7%	-13,8%	89 022	15,7%	-8,1%
	25 - 49 ans	622	60,0%	-16,2%	194 237	57,9%	-10,5%	1 129	62,7%	-8,6%	340 543	60,1%	-4,5%
	> 50 ans	289	27,9%	-8,0%	84 951	25,3%	-5,5%	480	26,6%	+3,0%	136 658	24,1%	-0,5%
Ancienneté	moins de 12 mois (Non DELD)	L'analyse de l'ancienneté au sens DELD est à faire uniquement sur les données ABC*						971	53,9%	-4,2%	280 990	49,6%	-2,2%
	Plus de 12 mois (DELD)							831	46,1%	-8,8%	285 233	50,4%	-6,0%
	dont 24 mois et plus (DETLD)							490	27,2%	-7,5%	177 531	31,4%	-2,6%
Niveau de formation	Bac +3 ou plus	347	33,5%	-11,5%	35 817	10,7%	-13,1%	630	35,0%	-0,8%	61 942	10,9%	-5,8%
	Bac +2	136	13,1%	-25,7%	36 086	10,8%	-11,7%	265	14,7%	-11,4%	66 158	11,7%	-5,4%
	Bac	205	19,8%	-14,9%	78 895	23,5%	-9,0%	348	19,3%	-7,9%	141 145	24,9%	-3,7%
	BEP CAP	237	22,9%	-11,6%	128 110	38,2%	-9,9%	385	21,4%	-9,0%	213 097	37,6%	-4,6%
	BEPC CEP SES	42	4,1%	-25,0%	21 220	6,3%	-5,4%	65	3,6%	-16,7%	32 210	5,7%	-1,3%
	Sans diplôme	70	6,8%	-9,1%	35 009	10,4%	-5,6%	109	6,0%	+0,0%	51 217	9,0%	-1,5%
	Non renseigné	0	0,0%		284	0,1%		0	0,0%		454	0,1%	

NC (Non Communicable) : Le secret statistique ne permet pas de communiquer la valeur réelle des données <5.

- : Non Significatif

Cat A, B, C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi (A) ou ayant exercé une activité réduite courte, <=76 heures au cours du mois (B) ou ayant exercé une activité réduite longue, >76 heures au cours du mois (C)

*L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée par le nombre de jours où le demandeur d'emploi a été inscrit de façon continue en catégories A, B, C (une sortie d'un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté).



Demandeurs d'Emploi Fin de Mois : Cat A & ABC

30 septembre 2021

Commune : LAMBERSART (59328)

Hauts-de-France
Statistiques, Etudes et Evaluations

DEFM (données brutes)		Cat A						Cat A, B, C					
		Commune			Région HdF			Commune			Région HdF		
		Volume	Poids	Evolution annuelle	Volume	Poids	Evolution annuelle	Volume	Poids	Evolution annuelle	Volume	Poids	Evolution annuelle
DEFM		1 037		-15,0%	335 421		-9,5%	1 802		-6,4%	566 223		-4,2%
Obligation Emploi	Bénéficiaires (DEBOE)	109	10,5%	-17,4%	39 588	11,8%	-3,6%	142	7,9%	-12,3%	53 216	9,4%	+1,0%
	Non bénéficiaires	928	89,5%	-14,7%	295 833	88,2%	-10,3%	1 660	92,1%	-5,8%	513 007	90,6%	-4,7%
RSA Droit ouvert	Bénéficiaires	225	21,7%	-22,7%	113 195	33,7%	-8,7%	299	16,6%	-19,0%	141 974	25,1%	-6,0%
	Non bénéficiaires	812	78,3%	-12,6%	222 226	66,3%	-10,0%	1 503	83,4%	-3,4%	424 249	74,9%	-3,5%
QPV	QPV	119	11,5%	-9,8%	68 969	20,6%	-7,5%	201	19,4%	-3,8%	105 222	31,4%	-2,6%
	Hors QPV	918	88,5%	-15,6%	266 452	79,4%	-10,1%	1 601	154,4%	-6,7%	461 001	137,4%	-4,5%
Domaine professionnel	A-Agriculture et pêche, Espaces Naturels et Espaces Verts, Soins aux Animaux	23	2,2%	-34,3%	14 983	4,5%	-6,7%	37	2,1%	-15,9%	23 270	4,1%	+0,9%
	B-Arts et Façonnage d'Ouvrages d'Art	9	0,9%	-40,0%	1 722	0,5%	-1,0%	12	0,7%	-40,0%	2 504	0,4%	+6,1%
	C-Banque, Assurance, Immobilier	29	2,8%	+16,0%	3 099	0,9%	-8,4%	40	2,2%	+25,0%	5 126	0,9%	-0,8%
	D-Commerce, Vente et Grande Distribution	162	15,6%	-6,4%	53 429	15,9%	-7,5%	247	13,7%	-2,8%	82 596	14,6%	-2,7%
	E-Communication, Média et Multimédia	48	4,6%	-9,4%	4 858	1,4%	-11,3%	78	4,3%	-17,0%	7 503	1,3%	-4,5%
	F-Construction, Bâtiment Et Travaux Publics	46	4,4%	-14,8%	24 411	7,3%	-13,8%	73	4,1%	-12,0%	39 779	7,0%	-9,1%
	G-Hôtellerie- Restauration Tourisme Loisirs et Animation	75	7,2%	-18,5%	21 994	6,6%	-13,0%	126	7,0%	-9,4%	36 457	6,4%	-6,1%
	H-Industrie	39	3,8%	-17,0%	26 495	7,9%	-12,9%	69	3,8%	-1,4%	49 382	8,7%	-5,5%
	I-Installation et Maintenance	36	3,5%	-20,0%	15 752	4,7%	-7,1%	53	2,9%	+0,0%	23 780	4,2%	-1,8%
	J-Santé	27	2,6%	-38,6%	8 281	2,5%	-6,5%	52	2,9%	-26,8%	15 518	2,7%	-5,8%
	K-Services à la Personne et à la Collectivité	202	19,5%	-12,2%	71 209	21,2%	-5,7%	421	23,4%	-1,2%	131 606	23,2%	-1,6%
	L-Spectacle	25	2,4%	-13,8%	2 286	0,7%	-19,3%	86	4,8%	-5,5%	6 927	1,2%	+1,0%
	M-Support à l'Entreprise	185	17,8%	-24,5%	37 235	11,1%	-10,7%	309	17,1%	-7,5%	58 562	10,3%	-4,5%
	N-Transport et Logistique	115	11,1%	+8,5%	44 219	13,2%	-3,5%	182	10,1%	+1,1%	76 362	13,5%	+1,9%
	Non Renseigné	16	1,5%		5 448	1,6%		17	0,9%		6 851	1,2%	

Glossaire

AAH	Allocation aux Adultes Handicapés
ABEJ	Association Baptiste pour l'Enfance et la Jeunesse
ABS	Analyse des Besoins Sociaux
ACM	Accueil Collectif de Mineurs
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AEEH	Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé
AIAMM	Association Intercommunale d'Aide aux Victimes et de Médiation
ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
ANAH	Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat
ASH	Aide sociale à l'hébergement
BEP	Brevet d'études professionnelles
BEPC	Brevet d'études de Premier Cycle
CCMSA	Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAL	Commission d'attribution des logements
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CDI	Contrat de travail à Durée Indéterminée
CEP	Conseil en Evolution Professionnelle

CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIDFF	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
CIL	Comité interprofessionnel du logement
CLIC	Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
CMAO	Coordination Mobile Accueil Orientation
CMP	Centre médico-psychologique
CNAV	Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse
CNAF	Caisse Nationale des Allocations Familiales
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CSAPA	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
DALO	Droit au logement opposable
DEBOE	Demandeurs d'Emploi Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi
DEFM	Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois
DELD	Demandeurs d'Emploi de Longue Durée
DGFIP	Direction Générale des Finances Publiques
DPE	Diagnostic performance énergétique
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
DSU	Dotation de Solidarité Urbaine
ELIM	Eglise chrétienne évangélique de Lambersart
EPSM	Etablissement Public de Santé Mentale
EsPAS	Espace Professionnel d'Accompagnement Social (La Sauvegarde)

ESPRAD	Equipe spécialisée de prévention et de réadaptation à domicile
FiLoSoFi	Fichier Localisé Social et Fiscal
FSL	Fonds de Solidarité pour le Logement
FCP	Prévention Culture Formation
GCMS	Groupement de Coopération Médico-Sociale
GRAAL	Groupe de Recherche pour l'Aide et l'Accès au Logement
ILEO	Eau de la Métropole Européenne de Lille
INPES	Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé
INSEE	Institut National de la Statistique et des études économiques
IRIS	Ilots Regroupés pour l'Information Statistique
LLS	Logement locatif social
MAIA	Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'Aide et de soin dans le champ de l'Autonomie
MDPH	Maison Départementale pour les Personnes Handicapées
MEL	Métropole Européenne de Lille
MONALISA	Mobilisation Nationale contre l'Isolement des personnes Agées
MSA	Mutualité Sociale Agricole
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PLAI	Prêt locatif aidé d'intégration

PLIE	Plan Local Pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi
PLS	Prêt locatif social
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PLUS	Prêt locatif à usage social
PMI	Protection Maternelle et Infantile
PRU	Programme de Rénovation Urbaine
QPV	Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville
RAD	Repas à domicile
RAM	Relais Assistantes Maternelles
RP	Recensement de la Population
RSA	Revenu de Solidarité Active
SAD	Service d'Aide à Domicile
SOLIHA	Solidaires pour l'Habitat
SOLFA	Solidarité Femmes Accueil
SPS	Service prévention santé
SRU	Loi relative à la solidarité et à la renouvellement urbains
SSIAD	Service de soins infirmiers à domicile
UDAF	Union Départementale des Associations Familiales
UC	Unité de consommation
UTPAS	Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale



Le questionnaire et ses réponses font l'objet d'un document dédié.